



HAL
open science

Les communautés rurales du Languedoc occidental entre l'âge du Bronze final IIIb et la fin du premier âge du Fer (IXe - Ve s. av. J.-C.): études de cas

Ghislain Bagan, Stéphane Mauné

► **To cite this version:**

Ghislain Bagan, Stéphane Mauné. Les communautés rurales du Languedoc occidental entre l'âge du Bronze final IIIb et la fin du premier âge du Fer (IXe - Ve s. av. J.-C.): études de cas. 31ème Colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, May 2007, Chauvigny, France. halshs-04272951

HAL Id: halshs-04272951

<https://shs.hal.science/halshs-04272951>

Submitted on 7 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique

Actes du XXXI^e colloque international de
l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer

17-20 mai 2007, Chauvigny (Vienne, F)



Tome II

Sous la direction de

**Isabelle BERTRAND, Alain DUVAL,
José GOMEZ DE SOTO, Patrick MAGUER**

Mémoire XXXV - 2009 


Chauvigny

Sommaire

Bilan et perspectives de recherche sur les sites ruraux au second Âge du Fer

Geertrui BLANCQUAERT, Thierry LORHO, François MALRAIN, Yves MENEZ 5-23

Un enclos = une ferme ? 25-43

François MALRAIN, Geertrui BLANCQUAERT avec la collaboration de Thierry LORHO

Activités, métiers, vie quotidienne dans les établissements ruraux de l'Ouest de la France à travers l'*instrumentum* (Hallstatt D/début du Haut-Empire) 45-83

Olivier NILLESSE

Chars, charrettes et transport dans l'agriculture celtique 85-92

Olivier BUCHSENSCHUTZ

Habitats, terroir et paysage rural : Aménagement et structuration du territoire et de la campagne gauloise Ifs, ZAC "Object'Ifs Sud" (Calvados) 93-107

Elven LE GOFF

Rythmes de création, fonctionnement et abandon des établissements ruraux de la fin de l'Âge du Fer dans l'Est de la France 109-151

Pierre NOUVEL, Philippe BARRAL, Sylvie DEFFRESSIGNE, Vincent RIQUIER, Jean-Marc SÉGUIER, Nicolas TIKONOFF, Muriel ZEHNER avec la collaboration de Nathalie ACHARD-COROMPT, Daniel BARTHÉLÉMY, Carole DROUET, Catherine MOREAU, Cécile RAMPONI, Grégory VIDEAU

Définition et organisation des terroirs protohistoriques de Nîmes, Gard (de la fin du VI^e au I^{er} s. av. J.-C.) 153-180

Pierre SÉJALON, Valérie BEL, Jean-Yves BREUIL, Hervé POMARÈDES

Les communautés rurales du Languedoc occidental entre l'Âge du Bronze final IIIb et la fin du premier Âge du Fer (IX^e - Ve s. av. J.-C.) : études de cas 181-214

Ghislain BAGAN, Stéphane MAUNÉ

Sites grecs, sites indigènes : Essai sur le fonctionnement des habitats de l'Hérault occidental (VI^e-IV^e s. av. J.-C.) 215-243

Daniela UGOLINI, Christian OLIVE

La question des *Viereckschanzen* d'Allemagne du Sud revisitée 245-280

Caroline VON NICOLAI

Habitat, économie et environnement en Bohême et Moravie, LT B-C (IV^e-II^e s. avant notre ère) 281-297

Natalie VENCLOVÁ

Économie et environnement : Habitats de La Tène finale (II^e-I^{er} s. avant notre ère) en Bohême et en Moravie 299-319

Alžběta DANIELISOVÁ

Organisation territoriale et espaces ruraux à La Tène finale en Suisse occidentale : un état des questions 321-361

Frédéric CARRARD

La construction des communautés : Nouvelles perspectives sur l'habitat, le monde rural et la société de l'Âge du Fer en Grande-Bretagne occidentale 363-382

Dr. Tom MOORE

L'agriculture du VI^e au I^{er} s. av. J.-C. en France : État des recherches carpologiques sur les établissements ruraux 383-416

Véronique ZECH-MATTERNE, Laurent BOUBY, Anne BOUCHETTE, Manon CABANIS, Marie DERREUMAUX, Frédérique DURAND, Philippe MARINVAL, Bénédicte PRADAT, Marie-France DIETSCH-SELLAMI, Julian WIETHOLD

Une base de données sur les études de faunes des établissements ruraux en Gaule 417-446

Patrice MÉNIEL, Ginette AUXIETTE, David GERMINET, Anna BAUDRY, Marie-Pierre HORARD-HERBIN

Base de données et S.I.G. palynologiques sur l'Âge du Fer en France : Une autre approche du paysage végétal et de son anthropisation 447-468

Chantal LEROYER, Muriel BOULEN, Dominique MARGUERIE, Thierry LORHO, Béatrice PRAT, Jacqueline ARGANT avec les contributions de Gisèle ALLENET DE RIBEMONT, David Aoustin, Marie-Françoise DIOT, Loïc GAUDIN, Pascal GUENET, Catherine LATOUR-ARGANT, Laurence MAREMBAT, Jeanne PERRIÈRE, Corinne TIXIER, Dominique VIVENT

L'enclos républicain du Bas Lauvert à Antibes (Alpes-Maritimes) : Une occupation du rivage lagunaire durant le dernier tiers du II^e s. avant notre ère 469-496

Isabelle DAVEAU, Susanne LANG-DESVIGNES

L'occupation du plateau de Corent (Puy-de-Dôme) au premier Âge du Fer : Un habitat exceptionnellement bien conservé 497-509

Julie GASC

Les Gaulois sont dans la Plaine : L'occupation du second Âge du Fer du site de Puylaurens "La Plaine" (Midi-Pyrénées, Tarn) 510-518

Laurent GRIMBERT, Marie-Luce MERLEAU, Laurence BENQUET avec la collaboration de Gisèle ALLENET DE RIBEMONT, Laurent BRUXELLES, Frédérique DURAND, Hélène MARTIN, Pierre MILLE, Sabine PUECH, Andréas SCHARF

Hiérarchie des habitats et formes de l'occupation du sol à la confluence Seine-Yonne à la transition entre le premier et le second Âge du Fer 519-527

Régis ISSENMANN

Présentation préliminaire du site de la fin de l'Âge du Fer de l'Alba (Castres, Tarn) : Étude pluridisciplinaire dans son contexte environnemental et historique 529-541

Lionel IZAC-IMBERT, Frédéric SERGENT avec la collaboration de Laurence BENQUET, Laurent BRUXELLES, Marie-Pierre BUSCAIL, Frédérique DURAND, Hélène MARTIN, Christian SERVELLE

Les communautés rurales du Languedoc occidental entre l'Âge du Bronze final IIIb et la fin du premier Âge du Fer (IX^e - Ve s. av. J.-C.) : études de cas

Ghislain BAGAN, Stéphane MAUNÉ ⁽¹⁾

L'enrichissement croissant de l'information a permis l'émergence de nouvelles approches et le renouvellement en profondeur de certaines problématiques, complexifiant l'image des sociétés protohistoriques aux articulations bien plus diversifiées qu'on ne pouvait l'estimer il y a seulement deux décennies. Les modes d'habitat constituent des pistes de recherche parmi les plus révélatrices des systèmes sociaux, économiques et culturels d'un groupe humain. De fait, l'organisation spatiale des communautés protohistoriques apparaît aujourd'hui comme une question décisive. Sujette à controverses, elle est pourtant trop souvent abordée selon des approches radicalement opposées. Le débat autour de la place respective de l'*oppidum* et de l'habitat dispersé est, par exemple, loin d'être réglé quand on constate la divergence des propositions. Nous proposons ici d'analyser plusieurs études de cas (fig. 1),

concernant différentes périodes et présentant une documentation accumulée selon diverses approches (fouilles programmées et préventives, prospections systématiques et aléatoires, découvertes isolées) mais en tout cas suffisamment fournie pour aborder, mieux qu'ailleurs, les modes d'installation et d'organisation des communautés rurales protohistoriques du Languedoc occidental.

I. LE BRONZE FINAL IIIb ET LE DÉBUT DU PREMIER ÂGE DU FER (IX^e-VII^e S. AV. J.-C.)

Le début de la Protohistoire connaît en Languedoc occidental, à l'image des autres régions du Midi de la France, un mode de peuplement caractérisé par la

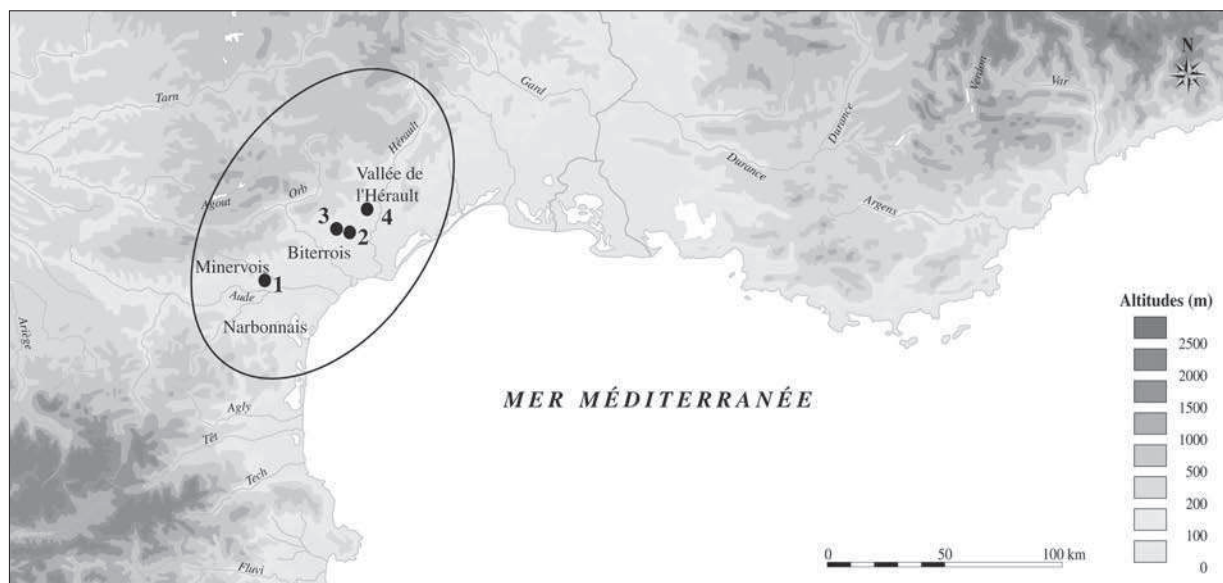


Fig. 1 – Situation du Languedoc occidental et des études de cas présentées ; 1. Mailhac (Aude) ; 2. Ancien étang de Saint-Preignan (Couloubres/Pouzolles/Abeilhan, Hérault) ; 3. *Oppidum* de Montfo (Magalas, Hérault) ; 4. Interfluve Boyne/Dourbie (Hérault).

(1) G. Bagan : Doctorant, UMR 5140 de Lattes, Équipe Protohistoire méditerranéenne ; ghisbagan@yahoo.fr ; S. Mauné, Chargé de recherche au CNRS, UMR 5140 de Lattes, Équipe Techniques, Productions et commerce ; stephane.maune@montp.cnrs.fr.

coexistence de petits groupes humains. L'apparition d'habitats assimilés à des installations rurales de taille réduite ⁽²⁾ et la présence de petites nécropoles à caractère sans doute familial ⁽³⁾ s'inscrivent dans cette dynamique héritée de la préhistoire récente. Au sein de ce maillage, de grands cimetières forts de plusieurs centaines de tombes expriment, quant à eux, un regroupement de la population et une hiérarchisation accrue de la société traduite au VII^e siècle av. J.-C. par des différences dans le nombre d'objets et dans l'aménagement des tombes (Janin 2002). Le territoire est également marqué par la présence de quelques grands habitats groupés dans l'Aude, comme Carsac à Carcassonne (Guilaine 1986), Le Traversan à Mailhac (Gailledrat *et al.* 2006-2007) ou Le Cros à Caunes-Minervois (Gasco 1994). La sédentarité est alors bien acquise à l'image de l'habitat du Bronze final IIIb de Portal-Vielh (Vendres, Hérault), véritable petit village qui voit non seulement l'apparition de fossés de protection associés à un rempart de pierre et de bois, mais également le développement d'une activité artisanale de poterie (Carozza, Burens 2000). Les recherches effectuées dans la moyenne vallée de l'Orb montrent que, dès que l'on procède à des investigations micro-régionales poussées, le Bronze final IIIb apparaît comme une période relativement dynamique (Mazière 2001).

Devant ce bref tour d'horizon, nous proposons de développer plus en détail deux études de cas afin de mieux définir l'organisation d'une communauté rurale de cette période, l'une située dans la moyenne vallée de l'Aude (Aude) et l'autre dans le Nord-Biterrois (Hérault).

A. L'exemple mailhacois

Située au point de rencontre de la plaine audoise du Narbonnais et des premiers contreforts de la Montagne Noire, la commune de Mailhac (Aude) offre une documentation archéologique accumulée depuis plus de soixante-dix ans. Elle constitue pour nous un espace-atelier idoine pour suivre l'évolution d'un groupe humain au début de la Protohistoire à travers la nature de son habitat, son rapport à l'environnement et ses déplacements ⁽⁴⁾.

L'histoire archéologique de Mailhac débute dès les années 1920 avec les prospections menées par Odette

et Jean Taffanel. En 1929, les premières fouilles sont effectuées dans la plaine mailhacoise. Deux ans plus tard, une tranchée est ouverte sur la colline du Cayla. Les recherches d'Odette et de Jean Taffanel vont alors durer pendant plus d'un demi-siècle et donner lieu à un important corpus de publications. Suite à deux ouvrages majeurs parus peu après le milieu du XX^e siècle (Louis, Taffanel 1955 et 1958 ; Jannoray 1955), Mailhac devient alors une référence incontournable. La mise en séquence du premier Âge du Fer va ainsi se fonder sur la stratigraphie de l'*oppidum* du Cayla pleinement vérifiée par la nécropole du Moulin, du Grand-Bassin I et du Grand-Bassin II (Janin 1992 ; Taffanel, Janin 1998 ; Janin 2002). En 1972, J. Guilaine affirme encore davantage cette dimension internationale ; le faciès Mailhac I devient alors le nom éponyme du complexe culturel de la fin de l'Âge du Bronze qui s'étend sur l'ensemble du Midi de la France, de l'Ampurdan à la Provence (Guilaine 1972).

Au début des années 90, deux jeunes chercheurs poursuivent les investigations. Éric Gailledrat entreprend des recherches sur le Cayla (Gailledrat, Taffanel 2002) tandis que Thierry Janin lance une opération de fouille programmée sur la nécropole du Moulin. De 1995 à 2000, la mise en place d'un projet collectif de recherche permet de reprendre la collection archéologique de Mailhac et de continuer les recherches de terrain afin, notamment, de mieux appréhender les processus d'installation humaine.

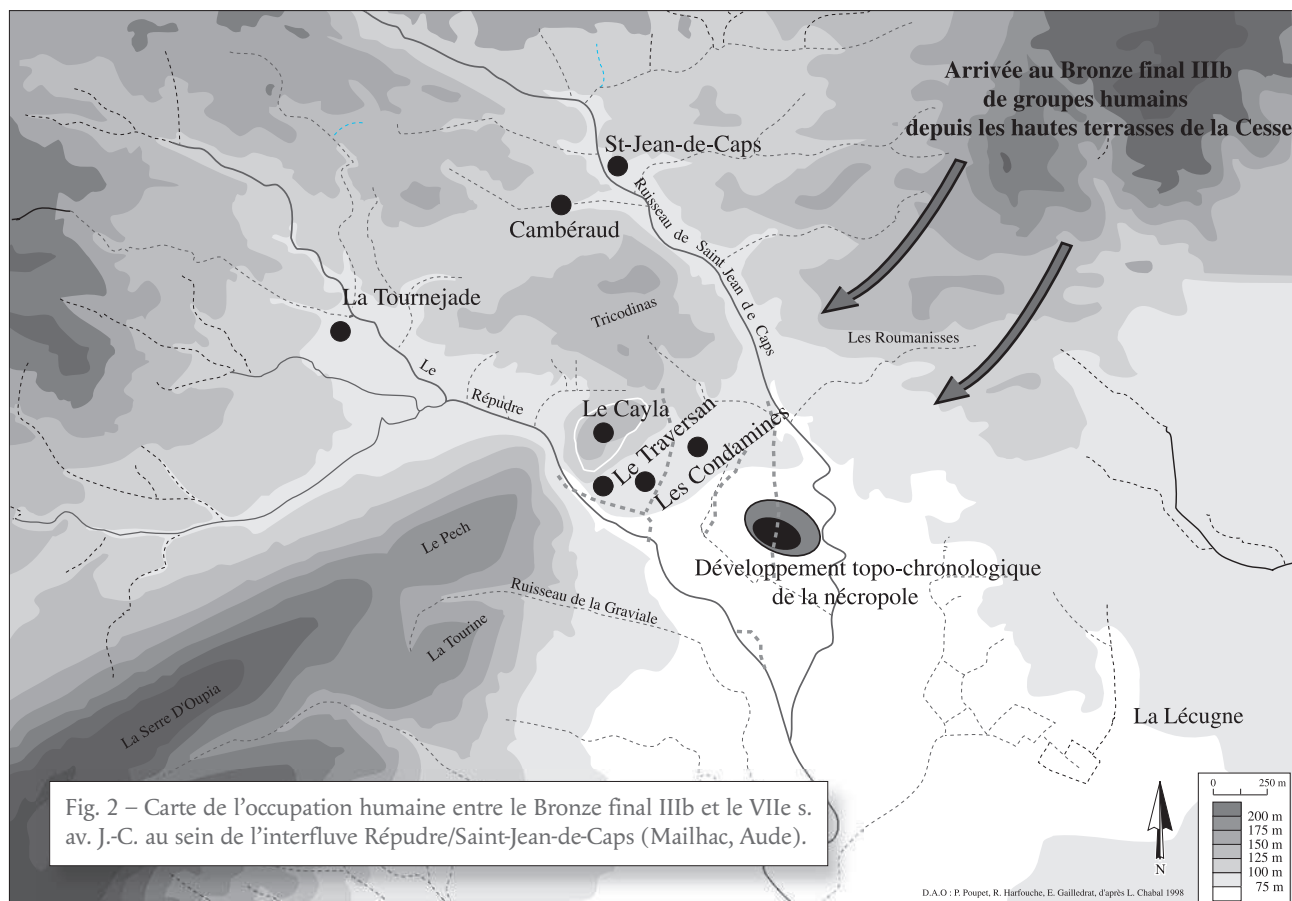
1. *Perchement, déperchement, regroupement, dispersion et complémentarité des installations : une occupation de l'espace variée*

Le paysage mailhacois est marqué par une juxtaposition de plusieurs composantes géologiques transmises par un héritage paléo-géographique contrasté entre zones de relief marqué et secteurs de plaine. La Serre d'Oupia, culminant à 293 m, forme un imposant massif qui s'élève au-dessus de la plaine audoise. À l'extrémité orientale de ce relief se dresse la colline du Cayla (144 m) ; sa pente, d'abord faible, puis plus marquée vers le bas du versant, est orientée au sud-est en direction d'une dépression formée d'alvéoles marneuses façonnées par l'érosion éolienne. De part et d'autre, un plateau alluvial quaternaire de hautes

(2) En Minervois et en Narbonnais, un certain nombre de découvertes montre une forme d'occupation dispersée : Guilaine 1995, p. 113. Pour le Nord-Biterrois, voir Espérou, Roques 1988.

(3) À La Cartoule (Servian, Hérault), le regroupement de quatre tombes datées du VII^e s. av. J.-C., parmi lesquelles on note la présence d'une importation exceptionnelle, reflète sans doute la dissémination de petites communautés, voire dans ce cas précis de familles relativement aisées (Espérou *et al.* 1980).

(4) Ne sera traitée ici que la période comprise entre le Bronze final IIIb et la fin du VII^e s. av. J.-C.



terrasses ferme en quelque sorte la cuvette mailhacoise, renforçant ainsi l'individualité de la zone. Au nord du Cayla, se développe tout un chapelet de petites éminences, renvoyant une image paysagère parsemée d'irrégularités morphologiques contrastant avec l'isomorphie de la plaine méridionale (Ambert 2000).

Le réseau hydrographique de Mailhac est, quant à lui, constitué de deux cours d'eau principaux, le Répudre et le Saint-Jean-de-Caps, qui prennent leur source à plusieurs kilomètres au nord-ouest de la colline du Cayla, dans les zones collinaires de la commune d'Aigne. Les deux ruisseaux se rejoignent dans la plaine au sud-est de l'actuel village de Mailhac pour former alors l'un des affluents de l'Aude. Par ailleurs, de nombreuses sources alimentent le secteur, notamment au niveau de la colline du Cayla où les eaux de la cuvette située entre le Cayla et Aigne, sorte de vaste *impluvium* gréseux, résurgent : citons principalement la source de Pouzols et la source captée de Mailhac.

À Mailhac, le réseau hydrographique a sans doute influencé les modes d'occupation humaine. Les

ruisseaux de Saint-Jean-de-Caps et du Répudre délimitent une zone (fermée au sud par leur confluence) où les installations protohistoriques prennent place, depuis les sites de Cambéraud/Saint-Jean-de-Caps et de la Tournejade jusqu'à la nécropole, en passant par l'*oppidum* du Cayla et l'agglomération du Traversan (Poupet 2000). Cet espace, bien défini par l'hydrographie, connaît ainsi une forte anthropisation (fig. 2) selon des étapes dont on mesure aujourd'hui de plus en plus finement la succession. À ce sujet, il est souvent riche d'enseignement, dans la mesure du possible, de se référer aux périodes antérieures et postérieures afin que la protohistoire, au-delà d'un simple cadre chronologique artificiel, intègre un niveau de réflexion supplémentaire dans lequel les configurations spatiales oscillent entre création et héritage. À Mailhac, c'est en partie l'héritage de plusieurs millénaires d'occupation humaine qui a constitué le ferment de l'implantation protohistorique ⁽⁵⁾. Sans ce passé, aurait-on assisté à l'émergence d'un pôle de peuplement aussi important à partir du Bronze final IIIb ? Si cela peut être mis au compte d'un lent processus de construction territoriale,

(5) Le secteur est densément occupé dès le Néolithique par plusieurs hameaux situés aussi bien dans la plaine que dans les zones collinaires. Au Bronze moyen, l'habitat ceinturé de la Carreirasse montre encore la persistance du peuplement local sur la rive droite du Répudre (Janin *et al.* 2000).

fort de plusieurs millénaires, il reste difficile, sous peine de raccourcis chronologiques, de placer les protohistoriques exclusivement au rang des descendants des Néolithiques. En revanche, plus près (chronologiquement) de ce qui nous préoccupe, l'occupation des environs de Mailhac au cours de l'Âge du Bronze final IIIa représente une donnée moins perdue dans les nimbes du temps, et pour laquelle les liens de causalité avec notre période sont nettement plus resserrés. Qu'en est-il ? Au Bronze final IIIa, des groupes humains, semble-t-il de petite taille, occupent de façon privilégiée les terrasses de la vallée de la Cesse, à quelques kilomètres seulement au nord-est de Mailhac. On citera principalement les installations de Roucaude à Agel (Lauriol 1960) et de Boussecos à Bize (Lauriol 1963). C'est un mode d'implantation qui s'inscrit localement dans une tradition séculaire ; le site du Baous de la Salle (replacé chronologiquement au Bronze final II ; Carozza 1997), installé sur un petit plateau surplombant un affluent de la Cesse, est bien là pour rappeler l'ancienneté de ce type d'installation. L'habitat, marqué par des déplacements micro-locaux, semble stable ; d'après l'analyse des restes de faune découverts au Baous de la Salle, l'économie paraît davantage tournée vers un élevage de proximité que vers un système transhumant (Lauriol 1958).

C'est donc à partir des terrasses de la Cesse, à hauteur de la commune de Bize et d'Agel, qu'il faut peut-être rechercher en partie l'origine de la population qui se regroupera sur la colline du Cayla et sa périphérie à partir du Bronze final IIIb. Le choix de cet emplacement n'est d'ailleurs pas le fruit du hasard ; l'occupation, au Bronze final II et Bronze final IIIa de la grotte de la Treille, située sur le flanc occidental du Cayla, témoigne en effet que le lieu est déjà largement connu. Je souscris alors volontiers aux propos de Laurent Carozza lorsque celui-ci évoque "le déplacement [au Bronze final IIIb] des habitats depuis les terrasses de Bize vers un point haut naturellement défendu" et déjà fréquenté, en l'occurrence le Cayla (Carozza 1997, p. 339). Pour autant, ce changement de lieu d'habitat s'admet-il inmanquablement "dans un contexte socio-économique en mutation" (Ibid.) ? Peut-être pas si l'on considère que les pratiques agropastorales ne paraissent pas s'être fondamentalement transformées. Malgré un habitat plus dispersé, les groupes du Bronze final II et du Bronze final IIIa sont sans doute déjà sédentaires, et rien ne semble changé sur ce point au Bronze final IIIb. À travers l'occupa-

tion des grottes de Bize au BFIIIb (Guilaine 1972), on perçoit même la persistance d'un système plus ancien. En revanche, il est clair qu'à Mailhac, le fait même de se regrouper et de se doter d'une nécropole à partir du Bronze final IIIb ne peut se concevoir sans un bouleversement des structures sociales et politiques de la société. Il n'est donc pas question de sous-estimer l'initiative du groupe à un moment donné. D'autres espaces de vie qui ont connu un peuplement assez intense depuis le Néolithique, ne connaîtront pourtant pas le même destin protohistorique que Mailhac. C'est bien là la preuve que l'héritage n'est pas suffisant : rendons au groupe protohistorique mailhacois ce qui lui appartient, à savoir le fait d'avoir su saisir et tirer profit, dès le Bronze final IIIb, d'une situation économique, politique et sociale particulière (où pointe notamment le développement de la métallurgie) pour affermir davantage son emprise territoriale.

C'est ainsi qu'au Bronze final IIIb (900-775 av. J.-C.), l'*oppidum* du Cayla connaît une occupation (niveau du Cayla I) contemporaine de la nécropole du Moulin ⁽⁶⁾ située dans la plaine, à environ 800 m plus à l'est. Bien qu'aucune trace d'habitat n'ait pu être relevée, l'*oppidum* a en effet livré un abondant mobilier céramique recueilli lors des fouilles anciennes des Taffanel. Les recherches menées au pied de la colline ont également montré, durant la même période, une occupation au lieu-dit Le Traversan où au moins une construction à plan bi-absidial a été mise en évidence (Gailledrat *et al.* 2000 et 2006-2007) (fig. 3, n° 5). Longtemps considéré comme uniquement

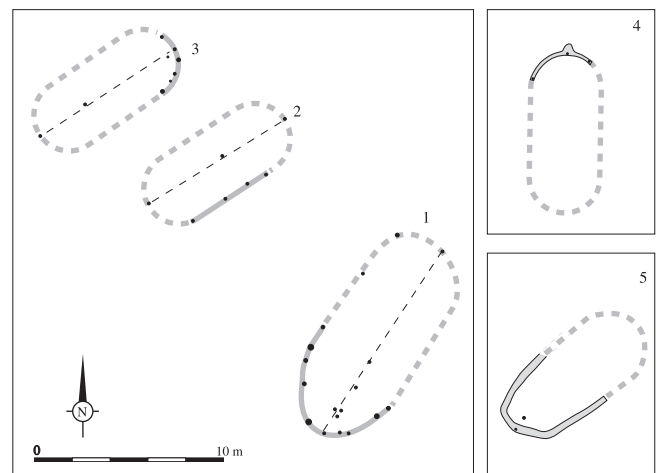


Fig. 3 – Restitution des maisons absidiales mises en évidence au Traversan (Mailhac, Aude) (Gailledrat *et al.* 2006-2007, p. 42, fig. 31).

(6) La désignation différente des nécropoles de Mailhac, à savoir le Moulin, le Grand-Bassin I et le Grand-Bassin II, a permis la mise en séquence chronologique du Bronze final IIIb, de la transition Bronze/Fer, et du premier Âge du Fer. Cette différenciation, qui résulte en fait des efforts de classification typologique et chronologique auxquels est soumis l'archéologue, ne doit pas précisément dépasser ce cadre-là. Dans la gestion du territoire, il ne faut pas imaginer trois nécropoles distinctes dans la mesure où, en s'implantant de façon continue au sein de la plaine pendant plusieurs siècles, ces dernières relèvent davantage d'un seul et même ensemble funéraire.

perché, l'habitat mailhacois de l'extrême fin de l'Âge du Bronze paraît, au vu des dernières découvertes, s'étendre ainsi sur une partie de la plaine sise immédiatement sur le piémont oriental du Cayla. À environ un kilomètre au nord-ouest de l'*oppidum*, un probable habitat rural est situé au sein de l'étroite vallée du Répudre, sur le tènement de la Tournejade (Aigne, Hérault) (Gailledrat 1996-1998, p. 15-20). Au final, le schéma d'installation humaine du Bronze final IIIb apparaît plus complexe qu'on ne pouvait l'envisager. D'une vision centrée sur l'*oppidum*, on est donc passé à une perception plus nuancée où le territoire est occupé de façon pluriforme, associant habitat de hauteur, habitat de plaine, installations dispersées et nécropole. Néanmoins, la colline du Cayla et sa plaine environnante au sud-est constituent, semble-t-il, le lieu principal de l'habitat, sorte de point névralgique de la communauté.

À partir du milieu du VIIIe siècle av. J.-C. et jusqu'au milieu du VIIe siècle av. J.-C., l'habitat correspondant à la nécropole n'est pas clairement identifié puisque l'occupation du Bronze final IIIb, que ce soit sur l'*oppidum* ou en plaine, ne semble pas persister. Dans le courant du VIIe siècle av. J.-C., on perçoit à nouveau une installation humaine, en termes d'habitat, qui concerne principalement les secteurs de plaine du Traversan et des Condamines (le Cayla ne connaissant toujours pas de réoccupation). Cette agglomération de plaine, contemporaine de la nécropole Grand-Bassin I, couvre alors l'ensemble du piémont oriental de la colline du Cayla sur une superficie estimée à 6 ha, mais selon une disposition difficile à saisir en l'absence de fouille extensive. Quatre édifices à plan absidial ou bi-absidial (fig. 3, n° 1-4) montrent la permanence d'un même type architectural entre le Bronze final IIIb et le VIIe siècle av. J.-C. (Gailledrat *et al.*, 2006-2007, p. 43). Dans le bassin versant du ruisseau de Saint-Jean-de-Caps, deux installations humaines liées à une activité céramique, Cambéraud et Saint-Jean-de-Caps, s'implantent à partir de cette époque en marge du binôme agglomération de plaine-nécropole. Le site de Cambéraud est occupé dans le dernier quart du VIIe siècle av. J.-C. et le premier quart du VIe siècle av. J.-C. et celui de Saint-Jean-de-Caps dans la deuxième moitié du VIIe siècle av. J.-C. (Boisson 2002).

Au cours du VIe siècle av. J.-C., l'habitat mailhacois connaît d'importantes transformations : remontée de l'habitat sur la colline du Cayla, de façon progressive, à la fois chronologiquement et topographiquement.

L'*oppidum*, dominant une nécropole toujours en fonctionnement (dite du Grand-Bassin II), apparaîtra alors comme un de ces nombreux *oppida* du Midi dont l'émergence est majoritairement placée dans la deuxième moitié du VIe siècle av. J.-C. ⁽⁷⁾.

2. Le début du premier Âge du Fer : hiatus ou continuité ?

Le vide documentaire constaté entre le milieu du VIIIe siècle av. J.-C. et celui du VIIe siècle av. J.-C. subsiste dans l'habitat et force est de reconnaître que de nombreux établissements du Midi de la France semblent subir ce même phénomène. S'appuyant sur ce constat, D. Garcia envisage pour cette période un déclin démographique et un essaimage des populations à l'échelle du Midi de la France. Selon l'auteur, une crise agricole causée par une utilisation abusive de la culture sur brûlis aurait ainsi conduit à une phase de déperchement de l'habitat et à un éclatement des structures villageoises en une multitude de petits établissements isolés s'inscrivant dans un système de semi-sédentarité (Garcia 2004). Or, il faut quelque peu nuancer cette perception mobile et instable des groupes humains. L'usage de la culture sur brûlis par les sociétés protohistoriques doit tout d'abord être minimisé ; des déplacements fréquents sont peu compatibles avec une fixation de l'agro-système, et s'il y a eu mobilité, ce n'est certainement que dans un espace local réduit au finage de la communauté. Mais à Mailhac, ce sont surtout la structuration de la nécropole et la continuité de son utilisation qui plaident en faveur d'un enracinement et d'un attachement des populations à un espace approprié, l'entité socio-territoriale de base étant le couple terroir-communauté rurale. Car même en admettant l'existence d'un hiatus chronologique, il serait assez surprenant que seul l'habitat soit frappé ; que ce soit durant la transition Bronze/Fer ou durant le début du premier Âge du Fer, la nécropole offre en effet une solution de continuité évidente qui s'accommode mal avec un déclin démographique ou une désertion totale de l'habitat. Au vu des informations livrées par le cimetière du Moulin et du Grand-Bassin I, la situation résulterait donc davantage d'un état actuel de la recherche que d'une réelle absence d'occupation du territoire "par des vivants".

Pourquoi ne pas alors envisager une vision privilégiant la stabilité de la communauté à travers l'hypothèse d'un habitat éventuellement plus disséminé qu'à la période précédente et suivante, et dont le caractère justement dispersé n'aurait pas encore permis

(7) Selon l'idée couramment acceptée dans l'historiographie. Nous verrons par la suite que si la fin du VIe s. av. J.-C. est une période de perchement marquée, elle ne correspond pas forcément à l'émergence d'un phénomène qui semble plus précoce. Mailhac en est d'ailleurs le parfait exemple.

la localisation ? Par ailleurs, il faut également souligner que l'apparition du fer, caractéristique de cette période non documentée pour l'habitat, intervient certainement comme un élément déterminant dans d'éventuelles mutations socio-économiques et indirectement dans les modes d'installation humaine.

3. Une communauté attachée à sa nécropole

L'approche territoriale des nécropoles offre aujourd'hui un panel d'hypothèses variées. D'un côté, les grands ensembles funéraires pourraient rassembler différents groupes humains, les nécropoles étant alors qualifiées d'intercommunautaires (Garcia 2004). D'un autre côté, chaque nécropole se rattacherait à une seule communauté humaine (Janin 2002). Dans le cas de Mailhac, cette dernière hypothèse emporte notre adhésion, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, l'association entre habitat et nécropole, tant sur le plan spatial que chronologique, invite à considérer que les installations protohistoriques, qu'elles soient établies sur l'*oppidum*, dans la plaine ou plus en retrait, sont rattachables à une seule et même communauté, et en conséquence, à la même nécropole. L'habitat réparti sur le territoire mailhacois doit en effet être perçu comme participant d'un même groupe humain, éventuellement divisé en familles élargies, mais en tout cas certainement pas comme une juxtaposition de plusieurs communautés. De plus, la répartition géographique des nécropoles à une échelle régionale affiche un espacement régulier à travers lequel semble se dessiner le niveau d'intégration territoriale de chaque groupe. Cette logique territoriale, loin de placer ces différents groupes en situation autarcique, n'exclut pas l'émergence de certaines communautés disposant peut-être d'une certaine prépondérance politique. Sans préjuger de l'adéquation entre culture matérielle et existence concomitante d'un peuple, il n'en demeure pas moins que Mailhac occupe au VII^e siècle av. J.-C. une position centrale au sein d'un espace régional – défini par le faciès Grand-Bassin I – où la population, sans nécessairement posséder un fond anthropologique commun, se reconnaît comme possédant notamment les mêmes pratiques funéraires (Nickels *et al.* 1989).

4. Une tendance au regroupement

À Mailhac, la colline du Cayla a indéniablement joué un rôle attracteur tout au long de l'Âge du Fer. À l'échelle micro-spatiale, elle occupe une position

centrale autour de laquelle toutes les installations humaines connues gravitent. Insérée entre les vallées du Répudre et du Saint-Jean-de-Caps, le Cayla s'impose localement comme un élément géographique fort. Même quand l'*oppidum* ne paraît pas occupé, la population s'installe sur ses piémonts orientaux ou à quelques centaines de mètres au nord-ouest dans le ruisseau de Saint-Jean-de-Caps. Le Cayla a donc été un symbole d'identification et d'unification de la communauté mailhacoise. Malgré cette importance dans la conscience collective, nous avons vu que la colline n'a pourtant pas connu une occupation continue du Bronze final IIIb à la fin du premier Âge du Fer. Des phases alternatives de perchement et de déperchement ponctuent le peuplement local. Ce phénomène d'occupation alternative montre que la population n'a pas abandonné définitivement la colline à laquelle elle est restée attachée au fil des siècles. Les différentes phases d'installation sur l'*oppidum* font penser à autant de tentatives de regroupement de la part du groupe humain mailhacois ⁽⁸⁾. L'*oppidum* intervient comme un puissant marqueur territorial, la population possédant ainsi un point d'appui individualisé dans le paysage et protégé par la topographie.

Plus largement, l'exemple mailhacois permet d'insister sur les multiples composantes d'une communauté rurale du début de la Protohistoire. Il offre l'image d'un espace fortement socialisé, fruit d'une réflexion où chaque installation trouve une place qui ne laisse rien au hasard. La disposition de la nécropole dans la plaine permet par exemple de mettre à profit un espace difficilement cultivable, car régulièrement soumis aux inondations. Souvent réduit à une simple présomption, le débordement des ruisseaux s'érige ici en certitude avec l'amputation avérée de quelques tombes de la fin du VI^e siècle av. J.-C. par un cours d'eau sans doute temporaire, mais également par la nature du remplissage de certaines tombes du Moulin. Pour autant, l'existence d'une zone lacustre, sorte d'étang constituant une niche écologique favorable aux activités vivrières telles que la pêche, est quant à elle peu probable. Selon Paul Ambert, "*le fait que le Répudre ait pu maintenir un exutoire pour rejoindre la vallée de l'Aude souligne que, contrairement à plusieurs dépressions fermées de ce type [la dépression mailhacoise], n'a jamais abrité d'étendue d'eau importante, tout au plus des marécages localisés*" (Ambert 2000, p. 180). Dans ces conditions, dire qu'il était impossible de mettre en culture certains secteurs

(8) Il faut également envisager des tensions inter-communautaires inévitables dont l'archéologie n'a pas forcément gardé la trace matérielle, mais que le perchement massif à certaines périodes pourrait traduire ...

occupés par la nécropole n'est donc pas une certitude. D'ailleurs, la fixation du réseau hydrographique, apparemment achevée dès le Bronze final IIIb à Mailhac (Poupet 2000, p. 193), nuance le caractère extrême et répulsif de cet espace de piémont. Il n'est pourtant pas question de nier que le secteur de la nécropole présente un potentiel agricole plus faible que les sols légers des zones collinaires situées en amont. En revanche, on peut se demander si des motivations d'ordre agricole ont seules présidé à l'installation du complexe funéraire à cet endroit précis. La mise au travail de cette explication, supposée solide, car réputée implacable dans les sociétés agricoles traditionnelles, n'est-elle pas plutôt en charge de masquer l'ignorance qui nous frappe dès que l'on essaie de "lire" un choix humain d'implantation ? La perception du système agropastoral est-elle assez armée pour tenter une spatialisation de ses activités à l'échelle d'un groupe humain ? Que savons-nous de l'agriculture développée par les protohistoriques, des techniques employées, de la place réservée à l'élevage ? Certainement pas assez pour prétendre déterminer avec précision une quelconque incidence sur l'implantation d'une nécropole. Le choix d'installation ne peut prétendre reléguer au second plan la puissante nébuleuse idéologique qui entoure la mort, même face à des activités économiques pourtant jugées essentielles. Par conséquent, il faut davantage envisager un compromis spatial qui, sans mettre en danger la subsistance du groupe, atténue tout déterminisme environnemental en intégrant des paramètres divers, parmi lesquels d'autres moins matériels ... À Mailhac, n'a-t-on pas ainsi affaire à une véritable mise en scène des installations ? Arrivant dans la dépression mailhacoise, comment ne pas percevoir le caractère ostentatoire offert par l'immense champ tumulaire qui se développe immédiatement au-devant de l'agglomération ? Par sa position, mais aussi par une gestion réfléchie de l'emplacement des tombes (aucune sépulture n'est recoupée par une autre), la nécropole crée alors un effet d'annonce idéal qui signe et proclame la force de la communauté.

L'espace conçu ne s'en tient pas cependant à cette seule dimension idéelle et il serait vain de calquer systématiquement une traduction symbolique à l'inscription spatiale des actes humains. Malgré les réserves énoncées plus haut, n'oublions pas que l'économie reste un champ essentiel de la société agricole ... Dans cette perspective, les zones collinaires au nord et à l'ouest de la colline du Cayla, bénéficiant de petits bassins versants aux terres fertiles, s'imposent dans l'analyse comme une zone propice à l'agriculture et à l'élevage. Il est aisé d'imaginer la mise en culture de ces espaces, tout autant que des zones de parcours plus

ou moins lointains gagnant au nord le Minervois. Mais, au-delà de considérations agronomiques favorables ou non, peut-on entrevoir un découpage économique de l'espace ? Autrement dit, existe-t-il une division des activités humaines suffisamment marquée pour pouvoir parler d'espace spécialisé à vocation économique ? La question est récurrente pour la Protohistoire. En ce qui concerne l'agriculture et l'élevage, il est difficile de se prononcer ; mais un type d'élevage particulier ou la culture d'une espèce spécifique à un endroit déterminé du territoire mailhacois ne sont pas à exclure. En revanche, les données sont plus prolixes pour ce qui est de la fabrication céramique et de la métallurgie. La trace de ces activités n'est certes pas suffisante pour affirmer une organisation sociale fondée sur une véritable division du travail, mais elle constitue déjà un premier indice pour entrevoir l'existence de lieux voués à une activité artisanale spécialisée. À Mailhac, les fours de potiers découverts dans la petite vallée du Saint-Jean-de-Caps pourraient par exemple traduire, dès le VIIe siècle av. J.-C., une spécialisation au sein du groupe et une complémentarité fonctionnelle des installations. Peut-on pour autant parler d'artisans ? Une structure de cuisson destinée à la confection de céramique montre une certaine complexité des opérations ; la bonne maîtrise de la cuisson plaide pour la présence d'individus disposant d'un savoir-faire élaboré (Boisson 2002). Ce site, installé sur le principal affleurement d'argile aux alentours de Mailhac, n'est peut-être pas isolé et on peut supposer son intégration au sein d'un complexe artisanal plus important situé au nord du Cayla ; l'expression de "vallée de potiers", attribuée oralement par Odette Taffanel au ruisseau de Saint-Jean-de-Caps, possède sans aucun doute une large part de vérité. Toutefois, structure de cuisson ne signifie pas obligatoirement lieu de fabrication. L'hypothèse d'un lieu de cuisson communautaire, où la population amènerait les vases fabriqués dans un cadre domestique, demeure recevable. Mais dans ce cas, pourquoi choisir un tel endroit pour cuire la céramique, à l'écart de l'agglomération et, qui plus est, au contact même de la matière première du potier, si ce n'est pour y fabriquer de la céramique ? Le dégraissant des vases, de provenance exclusivement locale, apporte un nouvel argument à l'hypothèse d'une fabrication émanant d'un même groupe d'individus.

Les traces d'une activité métallurgique sont, quant à elles, nettement représentées sur l'*oppidum* du Cayla au Bronze final IIIb (Louis, Taffanel 1955). De nombreuses pièces – rasoirs, épingles, pointes de flèches – semblent être issues d'une production locale attestée par la présence de multiples gouttelettes de

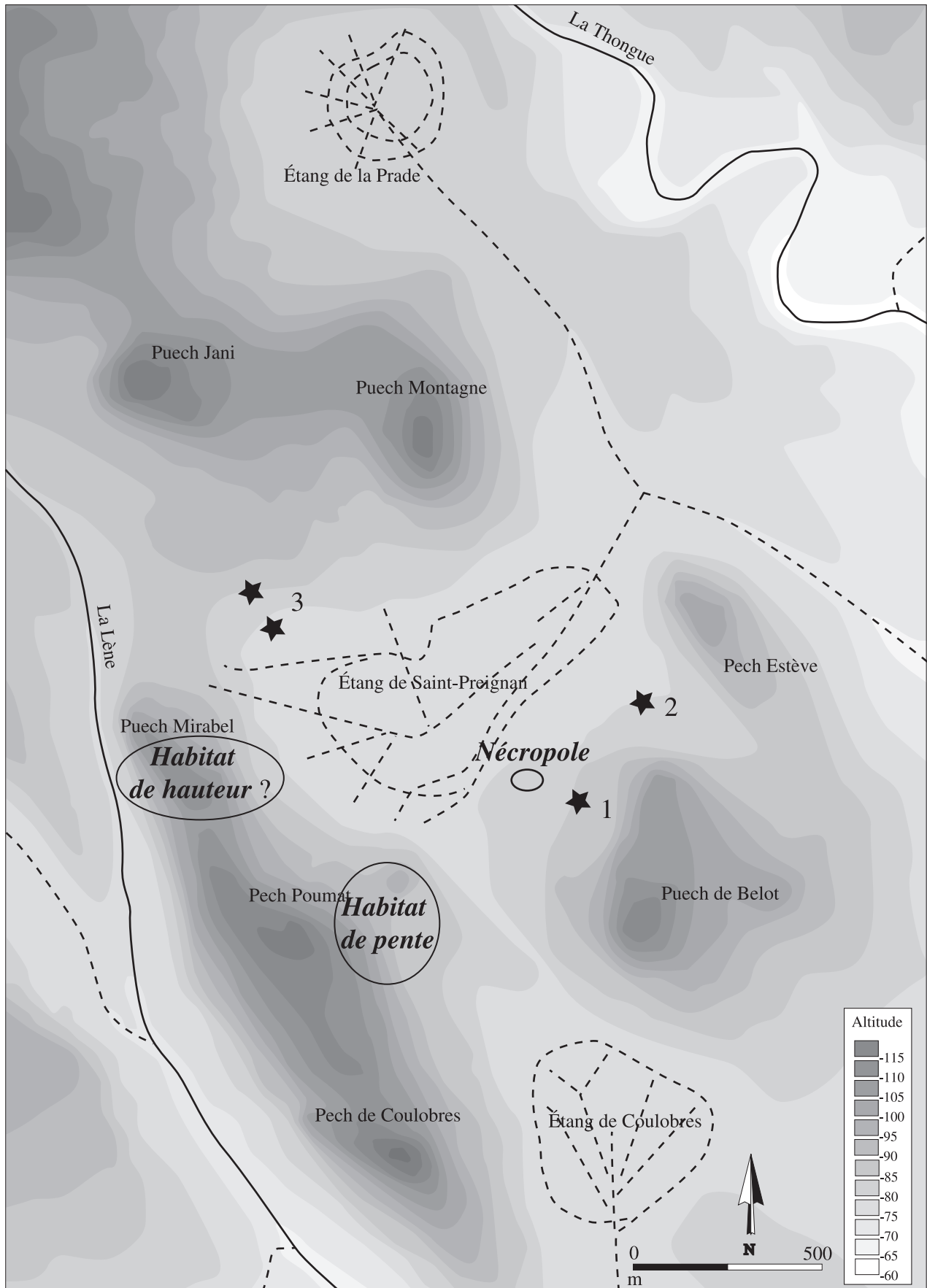


Fig. 4 – Carte de l’occupation du sol autour de l’ancien étang de Saint-Preignan (Coulobres-Abeilhan-Pouzolles/Hérault) au début du premier Âge du Fer. Étoiles : groupes de silos ; 1. La Fenouille 3/Abeilhan ; 2. Puech de Belot/Abeilhan ; 3. Mirabel 4/Pouzolles (d’après Espérou *et al.* 1995, p. 73).

fusion, de scories, et surtout de plusieurs fragments de moule dont un destiné précisément à la confection d'épingles.

B. L'ancien étang de Saint-Preignan

Cette étude de cas est située dans le nord du Biterrois (Hérault), à cheval sur les communes d'Abeilhan, Coulobres et Pouzolles⁽⁹⁾. Le cadre géographique correspond à un écosystème particulier mais fréquent dans cette partie du Languedoc, formé par tout un ensemble d'étangs aujourd'hui asséchés et entourés de collines miocènes ("pechs" ou "puechs" selon la dénomination régionale). L'étang de Saint-Preignan fait partie d'un groupe de trois anciens étangs – avec l'étang de la Prade/Pouzolles au nord et l'étang de Coulobres au sud – qui forme une zone délimitée à l'est par la Thongue et à l'ouest par l'un de ses tributaires, la Lène (fig. 4). Malgré un assèchement ancien, il marque encore le paysage par la présence d'une vaste cuvette hydromorphe. Sur un replat en bordure de l'ancien étang, une nécropole du premier Âge du Fer a été anciennement découverte, puis fouillée au début des années 90. Le cimetière, dont l'effectif est estimé à une soixantaine de tombes, couvre une période allant du IXe siècle au milieu du VIIe siècle av. J.-C. De plus, l'étang de Saint-Preignan est un des rares endroits où l'on peut disposer d'une documentation mettant en perspective le monde des morts et celui des vivants. Les prospections de surface ont révélé des traces d'habitat contemporaines de la nécropole (Espérou *et al.* 1995). En complément, la fouille de ces structures initialement indéterminées a permis de mettre au jour des ensembles de silos synchrones de la nécropole et disposés de façon lâche entre le pied des puechs et la rive de l'ancien étang. Ces silos, de forme tronconique (fig. 5), sont regroupés en différents groupes et pourraient renvoyer à des habitations dispersées mais participant d'une même communauté. Sur la rive orientale, deux groupes sont situés respectivement entre le Pech Estève et le Puech de Belot (La Fenouille 3, Abeilhan), et au pied de ce dernier (Puech de Belot, Abeilhan). Un troisième groupe de silos borde l'ancien

étang au nord-ouest (Mirabel 4, Pouzolles). Dans leur comblement, ces structures ont livré un mobilier céramique datable du VIIe siècle av. J.-C., comprenant des fragments caractéristiques "d'urnes à fond plat (fig. 6, n° 3), d'urnes à col et pied mi-haut (fig. 6, n° 1-2-9), d'urnes décorées de cannelures verticales et de coupes à fond probablement ombiliqué (fig. 6, n° 8)"

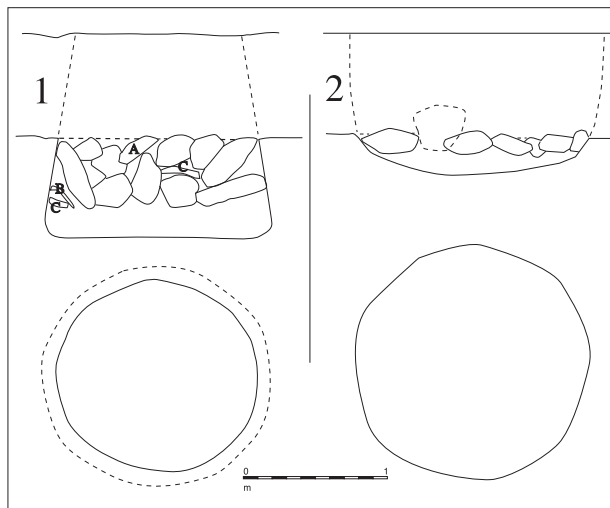


Fig. 5 – Coupe et plan des silos de la Fenouille 3 (Abeilhan, Hérault) ; 1. silo 1 (A. fragment de meule ; B. fragments de céramique ; C. torchis) ; 2. silo 2 (d'après Espérou *et al.* 1995, p. 74-75).

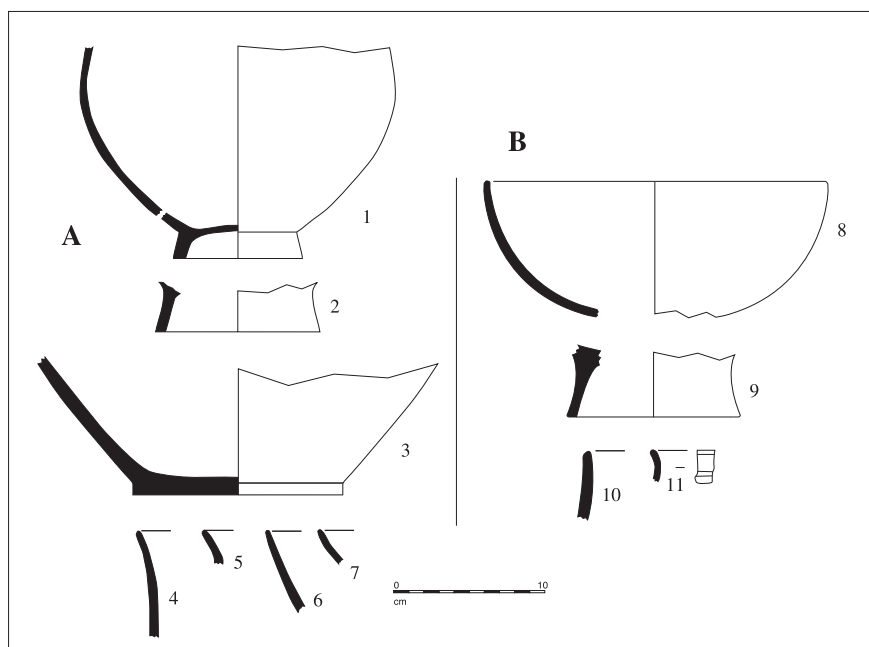


Fig. 6 – Céramique non tournée présente dans le comblement des silos de la Fenouille 3 (Abeilhan, Hérault) ; A. comblement du silo 1 ; B. comblement du silo 2 (d'après Espérou *et al.* 1995, p. 74-75).

(9) L'exemple de Saint-Preignan n'est en rien comparable à celui de Mailhac. Il présente une documentation beaucoup plus faible, issue seulement de prospections de surface et de fouilles de sauvetage. Mais il a l'avantage d'attirer l'attention sur le potentiel archéologique de ce secteur pour une période qui est assez mal connue, particulièrement dans le domaine de l'habitat.

(*Ibid.*, p. 74), ainsi que trois bords d'urnes (fig. 6, n° 4-5-10), deux bords de coupe (fig. 6, n° 6-7) et un bord de gobelet (fig. 6, n° 11). La présence de torchis et d'éléments de meunerie dans le comblement accredit l'existence d'un habitat. Au sud de l'étang, sur les pentes du Pech Poumat, un fossé semi-circulaire d'une trentaine de mètres délimitant un enclos ainsi que des traces d'installations paraissent d'ailleurs correspondre à un habitat plus groupé. La position topographique dominante de ce dernier, que ce soit par rapport à l'étang, à la nécropole et aux différents ensembles de silos, associée à la présence d'un fossé (dispositif défensif ?), pourrait en effet aller dans le sens d'un habitat plus important, représentant le lieu d'installation majeur du secteur. Sur le sommet du Puech Mirabel, des traces d'occupation du Bronze Final et du début du premier Âge du Fer ont également été repérées.

Nous sommes donc en présence d'une unité paysagère originale, en l'occurrence les bords d'un ancien étang entourés d'une couronne de collines. Ce type de lieu semble avoir été privilégié par les communautés protohistoriques de la fin de l'Âge du Bronze et du début de l'Âge du Fer. La nécropole, occupée pendant plusieurs siècles, marque indéniablement l'enracinement d'un groupe humain sur ce terroir. Dans la majorité des cas, nous ne connaissons pas l'habitat associé à ce type de cimetière. Or, à Saint-Preignan, nous possédons une documentation supplémentaire qui permet d'envisager la présence d'installations. Certes, il reste à mieux définir les caractéristiques (habitat groupé/habitat dispersé) et à affiner la chronologie de ces traces d'habitat afin de mieux les replacer par rapport aux différentes phases de la nécropole. Mais cet exemple montre en tout cas qu'avec le développement de prospections systématiques (au demeurant prolongées par des fouilles de sauvetage) aux abords des nécropoles, l'habitat correspondant pourrait être plus fréquent que le suggère l'apparent isolement de la plupart des cimetières. À Saint-Preignan, l'ensemble des structures mises au jour plaide en faveur de la présence d'une communauté villageoise, dont l'importance démographique ne peut malheureusement être estimée sérieusement du fait de la perception partielle de l'effectif des tombes et de l'aspect lacunaire des données

qui concernent l'habitat. L'étang de Saint-Preignan semble en tout cas s'intégrer à une bande de peuplement Nord-Sud longue d'environ 5 km, au sein de laquelle plusieurs nécropoles en partie contemporaines (Les Roquilles à Coulobres, Les Cocalas à Espondeilhan, la Cartoule, Pech Estève et la Bellonette à Servian) ainsi que de petites installations rurales (La Drosie, Amilhac, Foulery, Le Pierras de l'Ermitage à Servian, Les Rousselles à Puissalicon) (Prades, Arnal 1965 ; Espérou, Roques 1988 ; Espérou *et al.* 1995) font penser à une juxtaposition de groupes humains réduits disposant d'un niveau d'intégration territorial assez limité.

II. LA FIN DU PREMIER ÂGE DU FER (VI^e- DÉBUT Ve S. AV. J.-C.)

La seconde moitié du VI^e s. av. J.-C. marque en Languedoc occidental et plus généralement dans l'ensemble du Midi de la France l'avènement des habitats groupés de hauteur. Ce phénomène de regroupement et de perchement intervient au moment où les contacts commerciaux s'intensifient avec les peuples méditerranéens. Pour autant, ces *oppida* ne semblent pas s'installer sur des espaces vierges, et il est frappant de constater que des habitats perchés tels que celui de Saint-Siméon (Pézenas, Hérault), Aumes (Hérault), Puech Crochu (Saint-Bauzille de la Sylve, Hérault) ont livré des indices d'occupation datables du Bronze Final IIIb. Certes, le manque de données pour cette période ne permet pas de savoir si l'on a affaire à une installation durable ou simplement à une fréquentation humaine épisodique, mais on peut d'ores et déjà s'interroger sur la genèse d'un phénomène que l'historiographie place rapidement à la fin du VI^e s. av. J.-C. ⁽¹⁰⁾. Un rassemblement des communautés au sein de lieux présentant un caractère religieux plus ancien constitue sur cette question une hypothèse séduisante et argumentée (Garcia 2004). Quoi qu'il en soit, la stabilisation du peuplement au sein des habitats groupés de hauteur à la fin du premier Âge du Fer ne fait pas de doute. Si à Mailhac, on parvient peu ou prou à saisir la logique permettant de parvenir à cet état, on peine la plupart du temps à comprendre les modalités d'un tel mouvement. L'occupation des abords de l'étang

(10) Certains habitats groupés du Bronze Final IIIb semblent déjà disposer d'un rempart : voir l'exemple de Malvieu à Saint-Pons de Thomières/Hérault (Gorgues 2002) et celui, moins assuré, de Puech Arras à Neffiès/Hérault (Garcia 1993). Voir également pour la transition Bronze/Fer, l'enceinte du Cros à Caunes-Minervois/Hérault (Gasco 2000). Sur la commune de Montesquieu (Hérault), dans l'arrière-pays piscénois, du mobilier du Bronze Final IIIb a récemment été découvert au sommet d'un plateau ceinturé par un rempart dont la datation reste cependant à apprécier (site inédit). Les habitats de hauteur repérés en prospection près de l'étang de Thau montrent quant à eux la précocité du phénomène d'agglomération des groupes humains ; le site de Puech Madame se développe par exemple sur près de 18 ha du Bronze Final au début du premier Âge du Fer (Lugand, Bermond 2001).

de Pézenas offre par exemple une lecture difficile, obscurcie par la nature même des nécropoles mises au jour. Suite à l'abandon de la nécropole de Bonneterre (Tourbes, Hérault) à la fin du VII^e siècle (Giry 1961), la nécropole de Saint-Julien (Pézenas, Hérault) se met en place à 2 km au nord-ouest sur la rive opposée (Giry 1965). Il est alors tentant d'y voir un déplacement de la communauté locale. Pourtant, la richesse du mobilier présent dans les tombes de Saint-Julien, comparativement à l'extrême pauvreté des sépultures de Bonneterre, invite à se demander s'il s'agit du même groupe humain. À la lumière de ce bref exemple, la perception diachronique d'une communauté rurale, aussi attachée soit-elle à un bassin de vie, ne doit donc pas éluder l'arrivée potentielle et/ou le départ de populations, de même qu'elle se doit d'intégrer les nouvelles conditions socio-économiques instaurées par des contacts de plus en plus forts avec les civilisations méditerranéennes.

Pour rester sur l'exemple de Pézenas, les choses deviennent plus claires au cours de la seconde moitié du VI^e siècle av. J.-C. où un habitat s'implante sur la

colline de Saint-Siméon et à sa périphérie, tandis que la nécropole de Saint-Julien est toujours utilisée. L'occupation de l'espace, déjà largement évoquée (de Chazelles *et al.* 2001), émane alors d'une réflexion associant habitat de hauteur, quartiers-bas, nécropole (fig. 7). Des installations rurales contemporaines de l'*oppidum* gravitent autour de ce triangle névralgique et participent à l'évidence du même collectif humain. Une autre forme d'habitat plus éloignée, hors du territoire vivrier de l'agglomération, est également attestée. Cette situation n'est pas unique et trouve des échos, particulièrement autour de l'*oppidum* du Célessou où de multiples habitats ruraux ont été repérés en prospection à proximité immédiate de l'agglomération de hauteur mais également au-delà de son aire d'exploitation ⁽¹¹⁾ (voir *infra*). Bien entendu, la perception du phénomène n'est pas la même partout et varie au gré de l'intensité des recherches et de la taphonomie. Ainsi, autour de l'*oppidum* d'Aumes, la découverte d'un seul site de ce type (Feugère, Mauné 1995) appartenant, comme ailleurs, aux VI^e-Ve siècles av. J.-C., reflète davantage des conditions de

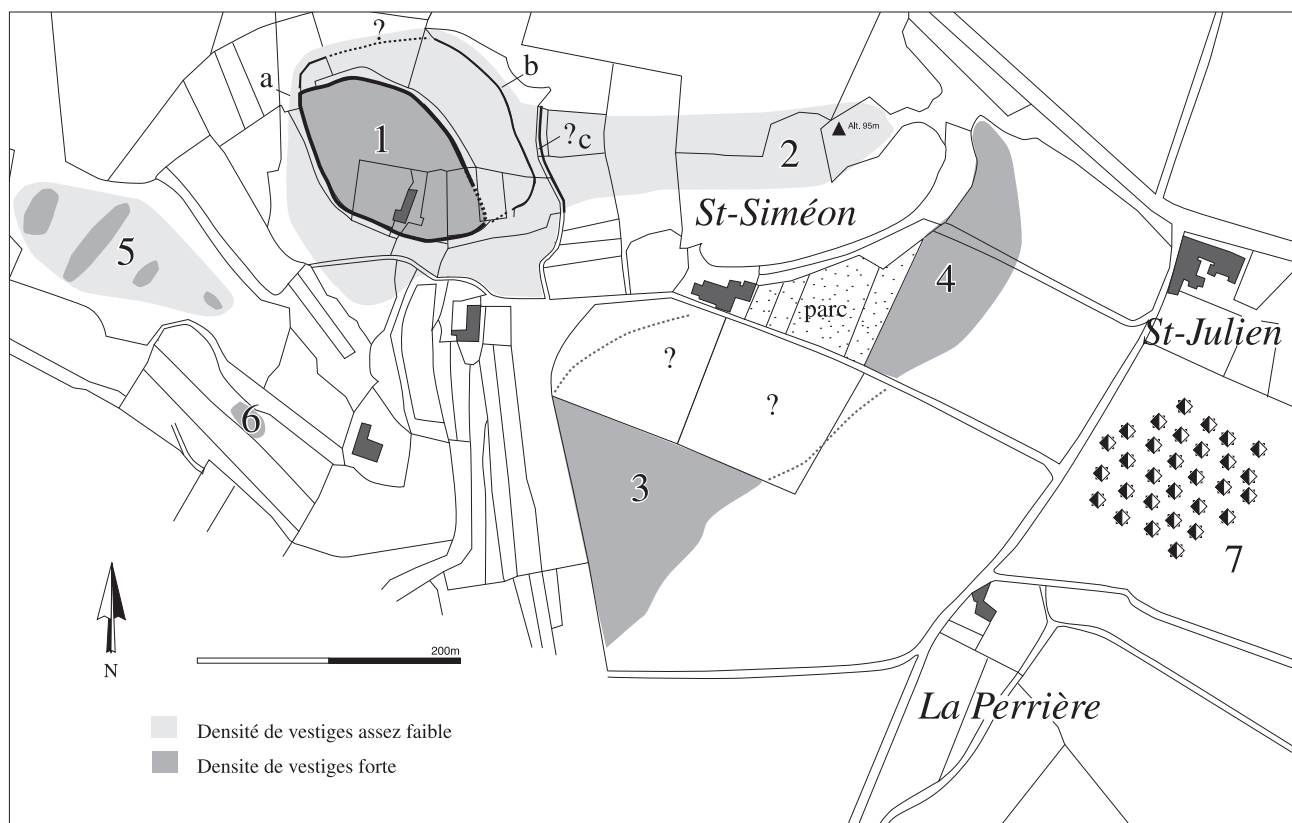


Fig. 7 – Localisation sur le cadastre communal des différentes composantes du site de Saint-Siméon à Pézenas. 1. *Oppidum* et son enceinte (a) et une possible extension de celle-ci (b) ; 2. Occupation de l'éperon peut-être barré par une fortification (c ?) ; 3 et 4. Quartier-bas et sa possible extension ; 5. Zone de rejets ou habitations ; 6. Habitat ou lieu de stockage ; 7. Nécropole de Saint-Julien (S. Mauné del. 2008).

(11) Voir également les résultats obtenus autour des *oppida* de Montlaurès (Narbonne, Aude) et de Mont Jouï (Florensac, Hérault) (Lugand, Bermond 2001).

recouvrement particulières qu'une réalité archéologique⁽¹²⁾.

Déjà maintes fois abordée, la question des établissements ruraux au sein des communautés rurales de la fin du premier Âge du Fer (en dernier lieu Bagan 2007) bénéficie aujourd'hui de deux études de cas partiellement inédites, situées respectivement dans la moyenne vallée de l'Hérault et dans le Nord-Biterrois, où l'on porte depuis une dizaine d'années une attention soutenue à ces traces d'occupations protohistoriques, la plupart du temps extrêmement discrètes.

A. L'*oppidum* de Montfo et ses alentours

L'*oppidum* de Montfo (ou Montfau) est situé dans le Nord-Biterrois, à environ 25 km de la mer Méditerranée. Il occupe une position stratégique au sein de la vallée du Libron, petit fleuve côtier d'une quarantaine de kilomètres. Installé à la fois sur le plateau sommital ainsi que sur les pentes d'une colline miocène culminant à 150 m d'altitude, le site est bordé au nord par un affluent du Libron, le Badeaussou. Les flancs septentrionaux et occidentaux de l'*oppidum* présentent une déclivité très marquée associant talus et falaises. Les pentes méridionales et orientales sont quant à elles, beaucoup moins prononcées et permettent un accès facile au sommet de l'agglomération. Occupé dès le début du premier Âge du Fer, l'*oppidum* connaît à partir de la seconde moitié du VI^e siècle av. J.-C. l'installation d'un habitat durable concentré sur le plateau, dont témoigne la découverte de maisons rectangulaires construites en adobes et en torchis. Ce mouvement semble perdurer jusque dans la première moitié du Ve siècle av. J.-C., moment à partir duquel les données archéologiques font particulièrement défaut. Il faut attendre le début du II^e siècle av. J.-C. et l'extension de l'agglomération sur les pentes sud et est pour à nouveau disposer d'une documentation plus fournie ; la surface occupée est alors estimée à 7 ha (Bacou 1983 ; Olive 1999 ; Mazière *et al.* 2001).

L'environnement de l'*oppidum* associe des terroirs complémentaires : au nord et à l'est, de multiples petits bassins versants combinent terres alluviales, coteaux et secteurs de garrigues ; au sud et à l'ouest s'ouvrent des secteurs de plaine plus étendus. Si l'occupation protohistorique de ce territoire est relativement bien perçue pour la fin du second Âge du Fer (II-Ier s. av.

J.-C.), le premier Âge du Fer souffre en revanche d'un déficit d'informations, aucun site de cette période n'ayant été découvert antérieurement à nos recherches. Comment alors expliquer une telle situation ? État de la recherche ou réelle absence d'occupation ? Un regroupement prononcé de la population sur le sommet de l'*oppidum* au VI^e siècle av. J.-C. a-t-il pu entraîner une totale désertion du territoire ? Devant ce corpus de questions, le territoire de Montfo offrait un espace d'étude encore méconnu. Au cours de l'hiver 2004, des prospections systématiques ont ainsi été menées dans un rayon de 1,5 km autour de l'*oppidum*. Dans la plaine qui s'étend au sud-est de l'*oppidum*, les investigations se sont avérées négatives pour notre période ; au sud, l'actuel village de Magalas qui se développe sur une colline voisine empêche, quant à lui, toute prospection de surface. En revanche, à l'ouest et au nord de l'agglomération, plusieurs secteurs ont livré des sites protohistoriques inédits que l'on peut rattacher chronologiquement à la fin du premier Âge du Fer (fig. 8).

1. Le secteur des Martinis

Le secteur des Martinis, situé à environ 700 m à l'est de l'*oppidum* de Montfo, offre une unité paysagère typique de cette partie du Languedoc, constituée par un micro bassin-versant drainé par un petit ruisseau. Il forme au nord-ouest une sorte d'hémicycle ouvert au sud-est vers la plaine. Implantés sur les terrasses de cet hémicycle, deux sites protohistoriques ont été découverts.

a. Martinis 1 (fig. 8, n° 1)

Installé entre deux chemins vicinaux à proximité immédiate du domaine des Martinis, le site domine l'ensemble du secteur. Situé sur les plus hautes terrasses de l'hémicycle à une altitude de 142 m, sa position lui offre un contrôle visuel de la plaine qui s'étend jusqu'au littoral.

Matérialisé en premier lieu par une concentration anormale de petits blocs de pierre et de céramique modelée sur la parcelle 513, le site a alors fait l'objet d'un pointage précis du mobilier.

(12) Cet *oppidum* est situé en bordure de la rive gauche de l'Hérault, dans une zone marquée par la présence de nombreux puechs (collines calcaires) très érodés et un très fort colluvionnement des zones basses et des coteaux. Une intervention récente de diagnostic menée à la fin de l'année 2007 par A. Raux, à moins de 1 km au nord de l'*oppidum*, a révélé la présence au bas d'un coteau, d'un chemin creux protohistorique et des vestiges d'une tombe à incinération du VI^e ou Ve s. av. J.-C. recouverts par plus de 2 m de colluvionnements latéraux.

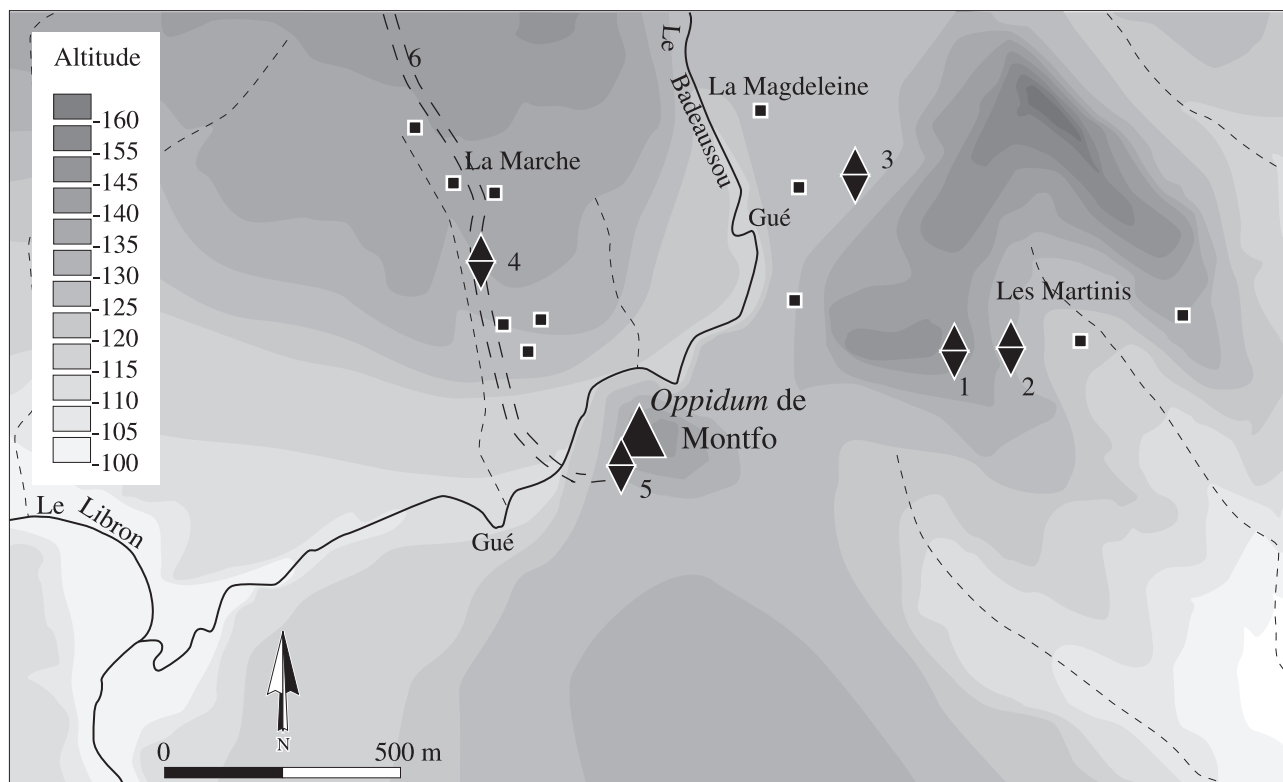


Fig. 8 – Carte de l'occupation du sol autour de l'oppidum de Montfo (Magalas, Hérault) aux VI-Ve s. av. J.-C. Triangle : oppidum ; Losange : établissement rural ; 1. Les Martinis 1/Magalas ; 2. Les Martinis 2/Magalas ; 3. La Magdeleine 1/Magalas ; 4. La Marche 1/Magalas ; 5. Montfo 2/Magalas ; Carré : artefact isolé (amphore étrusque ou massaliète) pouvant signaler l'existence d'un site ; 6. Itinéraire protohistorique reliant l'oppidum de Montfo à la Montagne Noire (G. Bagan del. 2008).

Mobilier :

Céramique fine : 1 fragment de céramique attique à vernis noir, 2 fragments de céramique grise monochrome, 3 fragments de céramique à pâte claire dont 1 bord de coupe (fig. 9, n° 7).

Céramique commune tournée : 1 bord de mortier massaliète (fig. 9, n° 6).

Céramique non tournée : 94 fragments de céramique non tournée dont 1 bord d'urne à col concave dans le prolongement de la panse de type U4 (fig. 9, n° 11), 1 bord de coupe très ouverte à paroi convexe et bord dans son prolongement (fig. 9, n° 12), 2 fragments de panse avec départ d'appendices de préhension (fig. 9, n° 8-9), 1 fond plat (fig. 9, n° 10), 2 fragments de dolium.

Amphore : 23 fragments d'amphore massaliète dont 2 bords de type 3/5 (fig. 9, n° 1-2), 9 fragments d'amphore étrusque dont 2 anses (fig. 9, n° 4-5) et 1 bord de type 4 (fig. 9, n° 3).

Divers : 1 scorie de fer, 2 fragments de meules en basalte, 1 meule à navette complète en basalte (fig. 10), 4 fragments de plaque-foyer, 1 fragment de torchis comportant des empreintes de clayonnage, 29 galets alluviaux.

Le mobilier découvert sur une superficie de 250 m² permet de supposer que nous sommes en présence d'un habitat rural du VI-Ve siècle av. J.-C. La découverte de torchis, de blocs exogènes, de fragments de meules, mais également de céramique fine et d'amphores vinaires importées accrédite cette hypothèse. Par ailleurs, la situation topographique dominante de l'établissement lui confère une position stratégique de choix dans le paysage. Non visible depuis l'oppidum, le site semble en outre être véritablement tourné vers l'exploitation d'un micro-terroir nettement individualisé autour du ruisseau des Martinis, en marge ou en partenariat avec l'habitat groupé de Montfo. La présence d'une scorie pourrait, quant à elle, traduire l'existence d'une activité métallurgique domestique ...

b. Martinis 2 (fig. 8, n° 2)

Situé à une centaine de mètres à l'est de l'établissement des Martinis 1, le site des Martinis 2 est installé sur la parcelle n° 486 qui forme une basse terrasse bordée par un chemin vicinal.

Mobilier : 4 fragments de céramique étrusque, 2 fragments d'amphore massaliète et 9 fragments de céramique non tournée.

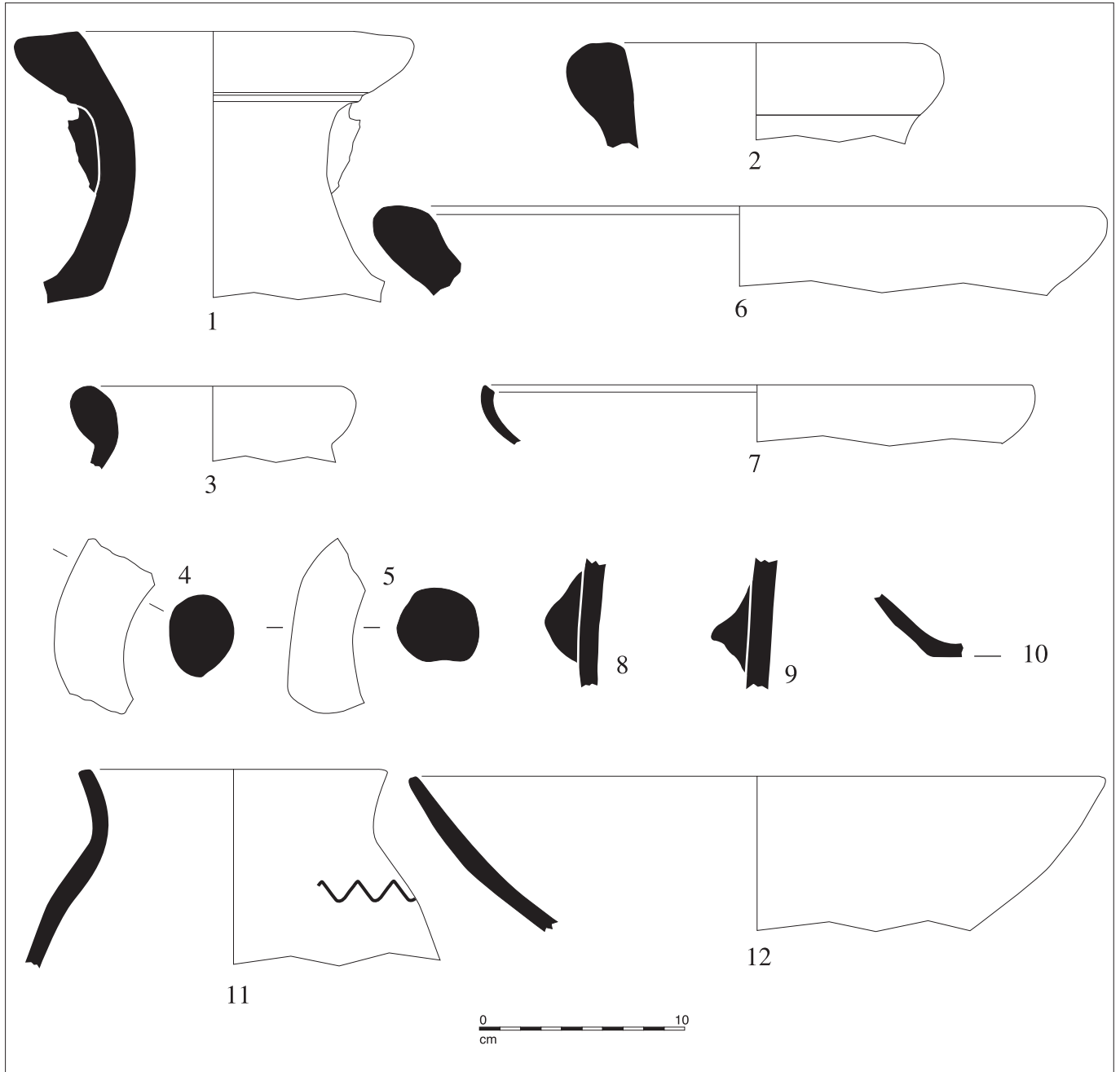


Fig. 9 – Mobilier céramique du site des Martinis 1 (Magalas, Hérault). 1 et 2. Amphore massaliète ; 3 à 5. Amphore étrusque ; 6. Mortier massaliète ; 7. Céramique à pâte claire ; 8 à 12. Céramique non tournée (Éch. 1/3 ; Dessins : G. Bagan).

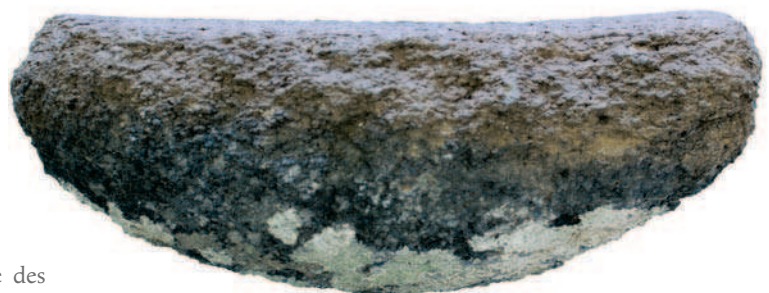


Fig. 10 – Meule à va-et-vient en basalte du site des Martinis 1 (Magalas, Hérault) (Cliché : G. Bagan).

La faible quantité de mobilier ainsi que son extrême fragmentation ne permet pas de proposer une interprétation fiable. Sa concentration sur environ 70 m² laisse néanmoins supposer l'existence d'une installation humaine dont la nature reste à définir : habitat, annexe agraire ou autre ? La proximité qu'entretiennent les sites Martinis 2 et Martinis 1 pourrait, quant à elle, traduire l'existence d'un habitat polynucléaire. Toutefois, bien que le mobilier de ces derniers renvoie aux VI-Ve siècles av. J.-C., la fourchette chronologique retenue reste trop large pour assurer la contemporanéité de ces deux installations. Tout au plus peut-on conclure à une anthropisation marquée du secteur des Martinis à la fin du premier Âge du Fer ⁽¹³⁾.

2. Le secteur de la Magdeleine

Le secteur de la Magdeleine est situé à environ 500 m au nord-est de l'*oppidum* de Montfo. Délimité par l'actuelle route départementale 174 et le lit du Badeaussou, il se présente sous la forme d'une petite dépression associant terrasses basses et terres alluviales.

Magdeleine 1 (fig. 8, n° 3) :

Le site est installé au sud de la dépression, dans une zone de coteaux peu marquée à une altitude de 132 m. Il se localise au nord-ouest de la parcelle 686 qui borde la RD 174.

Mobilier :

Céramique commune tournée : 1 fond de mortier massaliète (fig. 11, n° 4).

Céramique non tournée : 27 fragments de céramique non tournée dont 2 bords d'urne sans col à paroi subverticale terminée par un bord arrondi (fig. 11, n° 7-8), 2 fonds plats (fig. 11, n° 5-6).

Amphore : 6 fragments d'amphore étrusque dont 1 anse (fig. 11, n° 2) et 1 bord de type 4 (fig. 11, n° 1), 14 fragments d'amphore massaliète dont 1 pied annulaire (fig. 11, n° 3).

Divers : 1 fragment de meule en basalte, nombreux blocs exogènes.

Réparti sur une surface d'environ 150 m², le mobilier découvert est attribuable à une période couvrant le

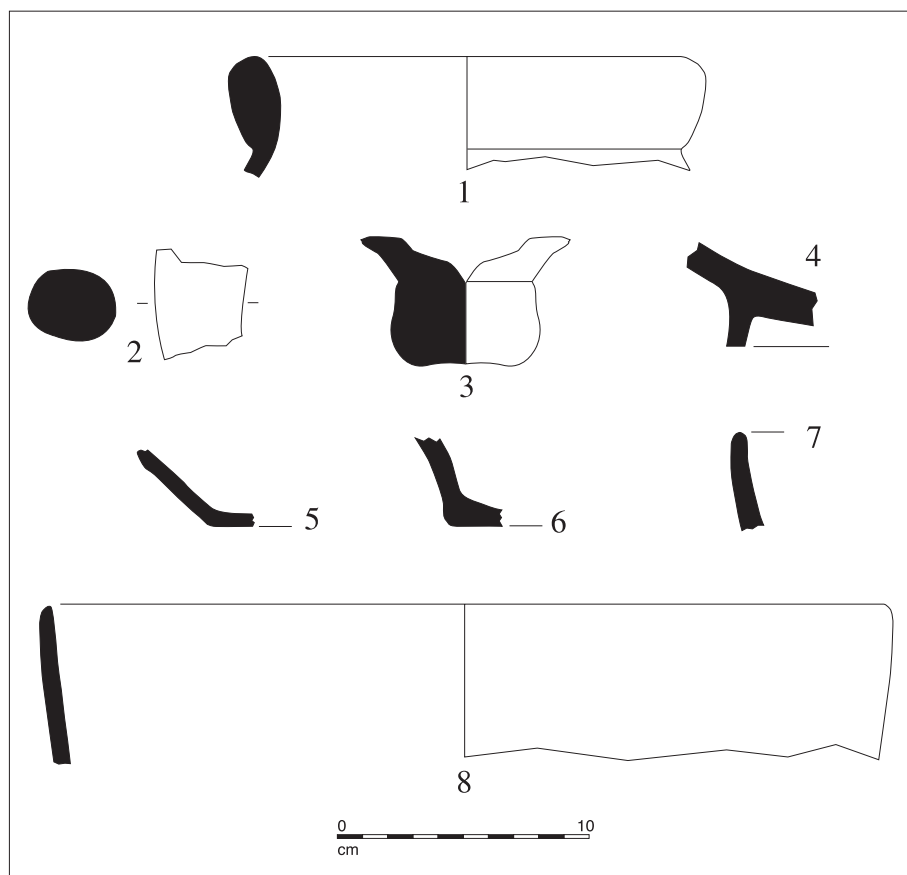


Fig. 11 – Mobilier céramique du site de la Magdeleine 1 (Magalas, Hérault). 1 et 2. Amphore étrusque ; 3. Amphore massaliète ; 4. Mortier massaliète ; 5 à 8 : Céramique non tournée (Éch. 1/3. Dessins : G. Bagan).

(13) Dans l'ensemble, le secteur des Martinis a également livré des indices protohistoriques isolés, témoins d'une activité humaine poussée. On insistera notamment sur la découverte d'un bord d'amphore massaliète sur la parcelle 494, au sommet d'une éminence dont la majeure partie, recouverte de garrigues et de friches, n'est que peu favorable à la prospection.

VI-Ve siècle av. J.-C. Les multiples blocs exogènes ainsi que le fragment de meule laissent supposer la présence d'une installation humaine mais les prospections ne permettent pas de définir plus précisément la nature du site. L'existence d'un habitat rural dominant les terres alluviales de la rive droite du Badaussou et participant à son exploitation reste cependant une hypothèse envisageable, selon le modèle évoqué précédemment pour le secteur des Martinis. D'autant que le secteur de la Magdeleine a livré d'autres indices d'occupation protohistorique, offrant certes une chronologie large, mais démontrant une présence humaine marquée. Sur la rive droite du Badaussou, dans une zone basse située à environ 250 m à l'est de la Magdeleine 1, les fragments d'un ou plusieurs individus en céramique non tournée ont ainsi été découverts à la suite d'un charrage sur la parcelle 249. Réparti sur une surface réduite de 2 m² et associé à des restes de faune, ce mobilier protohistorique demeure cependant difficilement datable avec précision. Sur la même parcelle, 22 fragments micacés d'amphore massaliète ont par ailleurs été collectés sur une superficie d'environ 3 000 m². Tant sur le plan chronologique que fonctionnel, l'interprétation de ces témoins épars reste délicate, d'autant plus qu'un épandage lié à l'important établissement antique de la Magdeleine d'Octavian,

distant d'une centaine de mètres seulement, gêne considérablement la perception précise des indices protohistoriques.

3. Le secteur de la Marche

Le secteur de la Marche est situé au nord-est de l'oppidum de Montfo. Il forme un vaste plan incliné vers le sud où il borde la rive droite du Badaussou.

La Marche 1 (fig. 8, n° 4) :

Le site est installé dans la plaine à environ 700 m au nord-ouest de l'agglomération de Montfo, en bordure d'un petit ruisseau et d'un ancien chemin.

Mobilier :

Céramique fine : 1 fragment de céramique grise monochrome, 2 fragments de céramique à pâte claire, 2 fragments de céramique ibéro-languedocienne dont 1 bord de jarre à lèvre déversée de type 12 (fig. 12, n° 6).

Céramique non tournée : 24 fragments de céramique non tournée dont 1 bord d'urne à large col légèrement évasé de type U2 (fig. 12, n° 7), 1 bord de coupe ouverte à paroi convexe et bord redressé de type C2

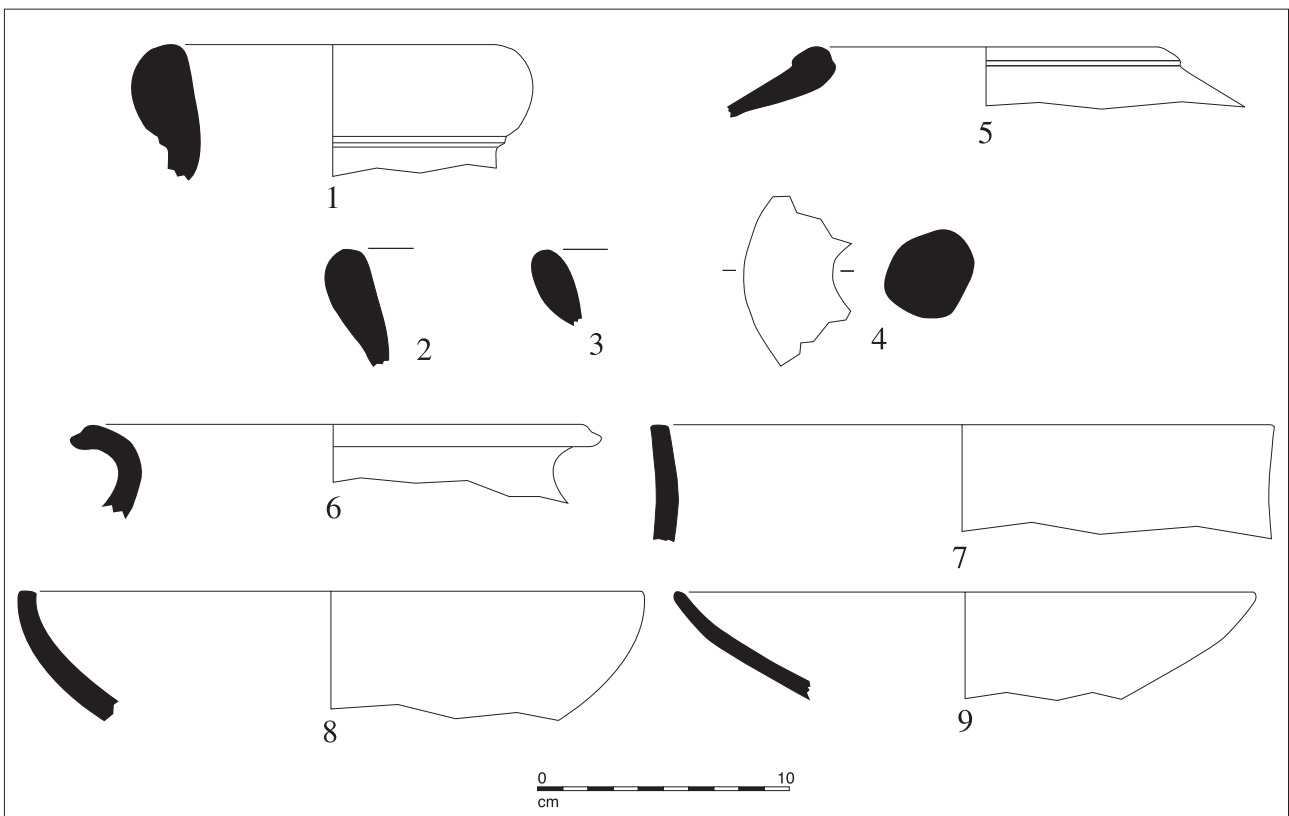


Fig. 12 – Mobilier céramique du site de la Marche 1 (Magalas, Hérault) ; 1 et 2. Amphore massaliète ; 3 et 4. Amphore étrusque ; 5. Amphore ibérique ; 6. Céramique ibéro-languedocienne ; 7 à 9. Céramique non tournée (Éch. 1/3. Dessins : G. Bagan).

(fig. 12, n° 8), 1 bord de coupe très ouverte à paroi convexe et bord dans le prolongement de la panse de type C1 (fig. 12, n° 9).

Amphore : 11 fragments d'amphore massaliète dont 1 bord de type 1 micacé (fig. 12, n° 1) et 1 bord de type 3 (fig. 12, n° 2), 5 fragments d'amphore étrusque dont 1 anse (fig. 12, n° 4) et 1 bord de type 4 (fig. 12, n° 3), 1 bord d'amphore ibérique de type 2b (fig. 12, n° 5).

Mobilier métallique : 2 fragments de tige en bronze.

Divers : 18 galets alluviaux.

Le mobilier permet à nouveau de proposer une datation élargie aux VI-Ve siècle av. J.-C. Sur une surface d'environ 100 m², les indices laissent entrevoir l'existence d'une installation humaine. La présence à cet endroit d'une concentration de galets alluviaux renvoie certainement à l'aménagement d'un sol d'habitat.

Sur le plan spatial, l'implantation du site en bordure d'un chemin ⁽¹⁴⁾ menant à l'*oppidum* est remarquable. Ce chemin, jalonné par du mobilier protohistorique épars (fragments isolés d'amphore massaliète sur les parcelles 75, 80, 148, 153), pourrait marquer l'existence d'un itinéraire ancien permettant de gagner, depuis le versant sud-ouest de l'*oppidum*, la vaste plaine qui s'étend au nord-ouest de l'agglomération et, au-delà, la Montagne Noire (fig. 8, n° 6).

Nos recherches montrent clairement que l'occupation protohistorique des campagnes autour de l'*oppidum* de Montfo est un phénomène qui a touché le secteur dès le premier Âge du Fer. La vague de création d'installations rurales qui est caractéristique des VI-Ve siècle av. J.-C. dans le Midi semble donc ici confirmée. Cependant, nos investigations n'ont concerné qu'une couronne de 1,5 km de rayon autour de Montfo et il est par conséquent impossible, pour l'heure, de se prononcer sur l'évolution de la répartition et de la densité des indices protohistoriques en fonction de l'éloignement de l'*oppidum*. Malgré ces réserves, il paraît difficile de ne pas lier les découvertes à la proximité immédiate de l'agglomération et à son territoire vivrier ⁽¹⁵⁾. On constate qu'un alourdissement de la charge agricole s'est accentué dès le VIe siècle av.

J.-C. avec le développement de l'*oppidum* de Montfo et l'éclosion d'établissements ruraux. De nombreux éléments isolés, notamment des fragments d'amphore massaliète, indiquent en effet une forte emprise de l'habitat groupé sur son espace d'exploitation. Par ailleurs, l'implantation topographique des installations revêt un caractère particulier qui n'est peut-être pas seulement le résultat du hasard des découvertes. Bien qu'intimement lié à l'*oppidum*, chaque établissement est positionné de telle façon à contrôler une unité topographique parfaitement individualisée. Devons-nous y voir une stratégie d'implantation initiée par l'*oppidum* et visant à compartimenter l'exploitation du terroir par l'intermédiaire d'habitats ruraux ? Ce qui est certain est que l'*oppidum* apparaît comme un pôle de peuplement majeur. Dans ces conditions, on peut se demander si une définition purement morphologique de l'habitat dispersé s'applique vraiment à la réalité sociale de l'implantation humaine ; il y a fort à parier que la relation de proximité qu'entretiennent les installations rurales découvertes en prospection avec l'agglomération de Montfo, relève davantage d'un même habitat (d'un point de vue social), dans la mesure où les habitants font partie d'une même communauté, que comme une juxtaposition d'unités d'habitation socialement indépendantes. À ce sujet, la découverte d'une concentration de mobilier attribuable au VI-Ve siècle av. J.-C. sur la parcelle 61 (fig. 13), au pied même de l'*oppidum* de Montfo, représente une information essentielle ⁽¹⁶⁾. Pour cette période, l'occupation de l'*oppidum* semblait en effet se concentrer exclusivement sur le plateau sommital de la colline, l'extension de l'habitat sur les pentes ne s'effectuant qu'à partir de IIe siècle av. J.-C. Or, cette découverte montre l'existence précoce d'un type d'installation périphérique (fig. 8, n° 5). Doit-on alors envisager à Montfo la présence d'un quartier-bas dès la fin du premier Âge du Fer, à l'image de ce qui a été observé à Saint-Siméon ? Bien qu'il soit encore trop tôt pour répondre à cette question sur la seule foi de prospections, sa perception pourrait être en grande partie masquée par l'extrême densité d'amphore italique dont est couvert l'ensemble des pentes de l'*oppidum*.

(14) Certaines parties en creux de ce chemin montrent son ancienneté.

(15) Voir à ce sujet les résultats obtenus pour l'agglomération protohistorique de Mèze (Hérault) : Bermond 1998.

(16) Le mobilier comprend 2 bords d'amphore étrusque de type 4 (fig. 13, n° 1-3), 1 fond d'amphore étrusque en pointe aplatie (fig. 13, n° 2), 1 bord d'amphore massaliète de type 1 à pâte claire orangée non micacée (fig. 13, n° 4), 1 bord d'amphore massaliète de type 1 (fig. 13, n° 5), 1 bord de coupe de type 2 en céramique grise monochrome (fig. 13, n° 6), 1 bord de jatte de type 6a en céramique grise monochrome (fig. 13, n° 7), 1 bord d'urne en céramique non tournée à col concave sub-vertical de type U6 (fig. 13, n° 8), 1 bord d'urne en céramique non tournée à col peu évasé et lèvres légèrement saillantes (fig. 13, n° 9), 1 bord de petit dolium à col convergent et lèvres aplatie de type 8c (fig. 13, n° 10).

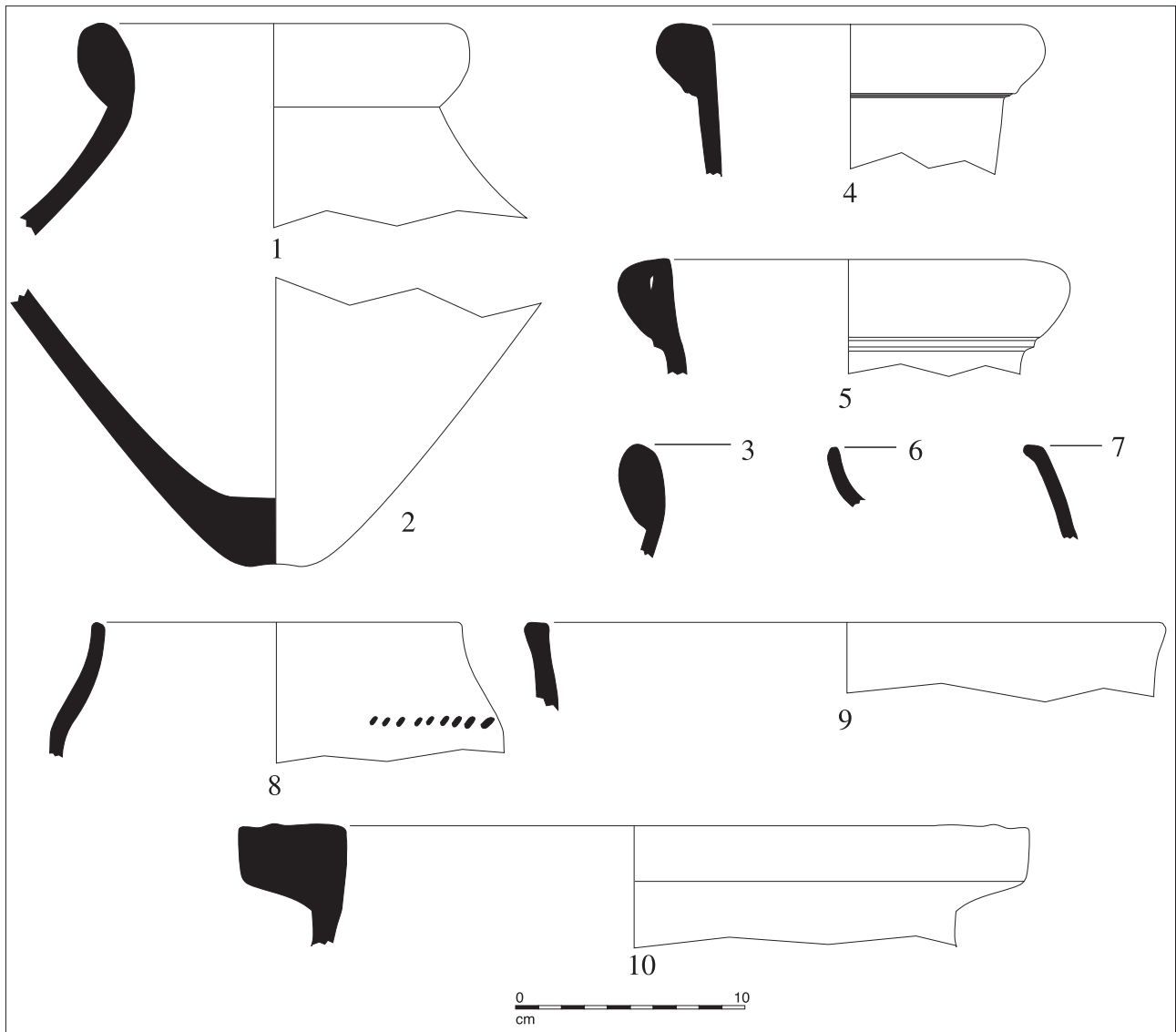


Fig. 13 – Mobilier céramique de Montfo 2 (Magalas, Hérault) ; 1 à 3. Amphore étrusque ; 4 et 5. Amphore massaliète ; 6 à 9. Céramique non tournée ; 10. Dolium (Éch. 1/3. Dessins : G. Bagan).

B. L'occupation du sol entre Boyne et Dourbie aux VI^e et Ve s. av. J.-C.

L'espace que l'on se propose d'étudier ici se situe sur la rive droite de l'Hérault, entre les rivières Boyne et Dourbie, affluents du cours moyen du fleuve qui constituent deux pénétrantes naturelles d'importance régionale puisque donnant accès au secteur cuprifère de Cabrières, exploité depuis la fin du Néolithique et probablement durant une partie de l'Âge du Fer. Le relief, peu marqué, est structuré par de petits bassins versants perpendiculaires à l'Hérault, traversant des coteaux miocènes dominés par quelques puechs (collines avec des abrupts de 2 à 3 m). À l'arrière de ce terroir qui s'étend sur une profondeur de 3 km, se trouve une dépression dominée par le volcan du

Célessou, adossé aux monts de Cabrières dominés par le Pic du Vissou qui culmine à 380 m d'altitude.

Les recherches menées dans ce secteur sont issues de trois approches parfois très différentes mais toujours complémentaires, notamment en ce qui concerne les questions méthodologiques. En premier lieu, il s'agit des données provenant des découvertes fortuites, parfois anciennes, concernant principalement les sites les plus remarquables, comme les *oppida* ou les dépôts de type Launacien. Elles ont été rassemblées à la fin des années 1980 par D. Garcia qui a consacré sa thèse de III^e cycle à la Protohistoire du Lodévois et de la moyenne vallée de l'Hérault (Garcia 1993). Il y a ensuite les recherches liées à l'établissement de la *Carte Archéologique Nationale* ⁽¹⁷⁾ : entre 1995 et 1999, la

(17) Durant les années 1990, la région Languedoc-Roussillon a pu bénéficier, à l'initiative de P.-Y. Genty et grâce au soutien financier et scientifique du Service Régional de l'Archéologie, de vastes campagnes de prospection-inventaire.



Fig. 14 – Vue aérienne de l'oppidum du Célessou (Fontès, Hérault).

commune de Fontès fait ainsi l'objet d'un programme de prospections systématiques associé à une surveillance étroite des travaux agricoles. Ces données ont été exploitées dans deux articles qui ont abordé la problématique de l'occupation du sol et des établissements ruraux des VIe-Ve siècles av. J.-C. (Feugère, Mauné 1995 ; Mauné 1999). Enfin, et nous y reviendrons plus largement, les fouilles préventives liées aux grands aménagements – gazoduc “Artère du Midi” et autoroute A75 – qui, depuis 1996, ont également apporté leur lot de découvertes, confirment en grande partie l'importance sous-estimée de l'occupation des campagnes protohistoriques aux VIe et Ve siècles av. J.-C. (Mauné 1998b). L'analyse de la docu-

mentation disponible permet de dresser un premier bilan des connaissances mais montre aussi les lacunes qui subsistent, notamment pour tout ce qui concerne le domaine funéraire. On se propose d'aborder cette étude en traitant séparément les habitats groupés et perchés des établissements ruraux avant de proposer une mise en perspective plus globale.

Pour les VIe-Ve siècles av. J.-C., deux *oppida* ainsi que deux occupations perchées mal caractérisées sont connues dans cette zone. La position topographique des deux habitats agglomérés ne doit rien au hasard. Le Célessou (Fontès, Hérault) domine en effet la Boyne et verrouille l'accès à la haute vallée (fig. 14) ; le Roc du Cayla (Nébian, Hérault) surplombe la Dourbie et

contrôle de ce fait l'axe est-ouest formé par cette petite vallée. Dans les deux cas, les sites se trouvent au point de contact des coteaux et des premiers reliefs prononcés qui annoncent les contreforts de l'Escandorgue et des Monts d'Orb. Ils occupent des superficies supérieures à un hectare et semblent disposer d'un rempart en pierre. Le Roc du Cayla couvrirait un peu moins de 8 ha (Garcia 1993, p. 60), chiffre assez considérable, tandis que le Célessou aurait une superficie comprise entre 1 et 2 ha. Sur ce dernier site, une série de sondages inédits⁽¹⁸⁾, installés sur le tracé du rempart a montré que celui-ci avait été édifié après le début du Ve siècle av. J.-C. Il n'en subsiste plus que les fondations et la partie inférieure du parement externe. L'ouvrage utilise des blocs de basalte bruts, liés à la terre pour la partie visible. Sa largeur d'environ 4,50 m pourrait témoigner d'une élévation importante se développant sur plusieurs centaines de mètres linéaires. Pour le VI^e siècle av. J.-C., on ne sait pas si le site disposait d'une fortification, les sondages n'ayant concerné qu'une très faible superficie. Au Roc du Cayla, la fortification barrerait sur environ 500 m de long le rebord de plateau occupé par l'habitat mais sa datation ancienne n'est pas assurée.

Dans la vallée de la Boyne, deux autres sites perchés ont été signalés : les données les concernant sont très succinctes et ne permettent pas de juger de leur importance réelle. En amont du Célessou, sur le Roc de la Cisterne (Cabrières, Hérault), D. Garcia a signalé le ramassage de "nombreux fragments" d'amphores étrusques et massaliètes et les rattache, de fait, à un *oppidum* dont l'occupation couvrirait également les IV^e, III^e, II^e et I^{er} siècles av. J.-C. (Garcia 1993, p. 29), mais aucun inventaire ni comptage précis n'est disponible pour estimer son importance réelle. On ne connaît pas non plus la superficie occupée par ce gisement. L'existence supposée d'un *oppidum* au Roc de la Cisterne, à moins de 3 km du Célessou, pose bien évidemment des questions de statut et de relation entre les deux sites⁽¹⁹⁾.

Plus à l'est, au lieu-dit "L'Arnet", sur le rebord du relief formé par la coulée basaltique des Baumes qui

surplombe la Boyne à son débouché dans la vallée de l'Hérault, la découverte de quelques éléments céramiques trouvés au sommet du front de taille d'une ancienne carrière laisse à penser qu'existait là un habitat perché. Malheureusement, l'ampleur des travaux liés à l'exploitation du basalte ne permet pas de préciser son extension et sa nature exacte (Feugère, Mauné 1995).

Les connaissances sur l'habitat de plaine de la zone Boyne/Dourbie, très insuffisantes il y a encore une décennie, ont bénéficié de l'apport récent des prospections systématiques, mais également des fouilles effectuées sur les tracés linéaires du gazoduc "Artère du Midi" et de l'Autoroute A75. Avant ces opérations, les données disponibles provenaient en effet de découvertes fortuites, si bien que le nombre de sites connus était très faible : trois seulement, situés dans un proche rayon du Roc du Cayla (fig. 15). À la suite des résultats acquis autour de l'*oppidum* de St-Siméon (Pézenas) en 1991⁽²⁰⁾ – qui avaient mis en relief l'importance numérique de sites que nous interprétons comme de petits établissements ruraux – l'opération de prospections systématiques mise en place autour du Célessou avait notamment pour objectif de faire apparaître cette strate ancienne du peuplement en plaine et sur les coteaux.

Un total de sept sites a pu être découvert autour du Célessou, sur une zone d'environ 400 ha (fig. 15). Ces implantations humaines couvrent en général moins de 200 m² (à l'exception d'une installation plus importante qui atteint 1 000 m²) et livrent en surface du mobilier très caractéristique : céramique fine, grise monochrome principalement, céramique commune modelée, amphore vinaire, étrusque ou massaliète, parfois ionio-massaliète, dolium, fragments de meule à navette en basalte. L'enregistrement systématique des éléments trouvés en position isolée et reportés sur le fond cadastral au 1/2500 permet par ailleurs d'observer que ces sites sont implantés dans des zones probablement bien anthropisées. Ces artefacts témoignent de la vie de terroirs exploités à partir d'un habitat groupé – Le Célessou – mais aussi de l'existence de petites unités

(18) Sondages effectués par D. Pierre et S. Mauné en 1997 et dont une synthèse a été publiée dans le *Bilan Scientifique Régional Languedoc-Roussillon*, 1997, p. 83-84.

(19) On proposera de voir dans ce site, non pas un habitat groupé perché mais un simple site perché, que l'on pourrait éventuellement mettre en relation avec l'exploitation – certes mal connue pour cette époque mais qui semblerait tout à fait possible, compte tenu des besoins régionaux en cuivre – des filons cuprifères des Monts de Cabrières. Cet établissement pouvait également exploiter les terres agricoles environnantes. Rappelons qu'en Provence, a été découverte et fouillée par Fl. Verdin une installation perchée (ferme-grenier) du Ve s. av. J.-C. couvrant 1 000 m² (Verdin 1996-1997) et que d'autres sites de ce type sont connus dans l'actuel département du Var. Ainsi, à La Tour de Cauvin (Plan d'Aups), M. Borréani a pu prospector un habitat perché fortifié protohistorique occupant un petit piton rocheux (Brun 1999, p. 561-562 et fig. 646-647).

(20) Une prospection systématique de 400 ha a été effectuée autour de cet habitat perché et de la nécropole à incinération Grand Bassin II de St-Julien (Pézenas). Elle a entraîné la découverte de plusieurs petits sites des VI^e et Ve s. av. J.-C. interprétés comme des fermes installées sur le proche terroir de l'agglomération protohistorique (Feugère, Mauné 1995). Une opération similaire a également été menée entre 1996 et 1998 autour du site de Montlaurès dans l'Aude. Là aussi, des résultats intéressants ont été enregistrés concernant l'occupation du sol à la charnière des VI^e et Ve s. av. J.-C. (Chazelles et al. 2001 et 2002).

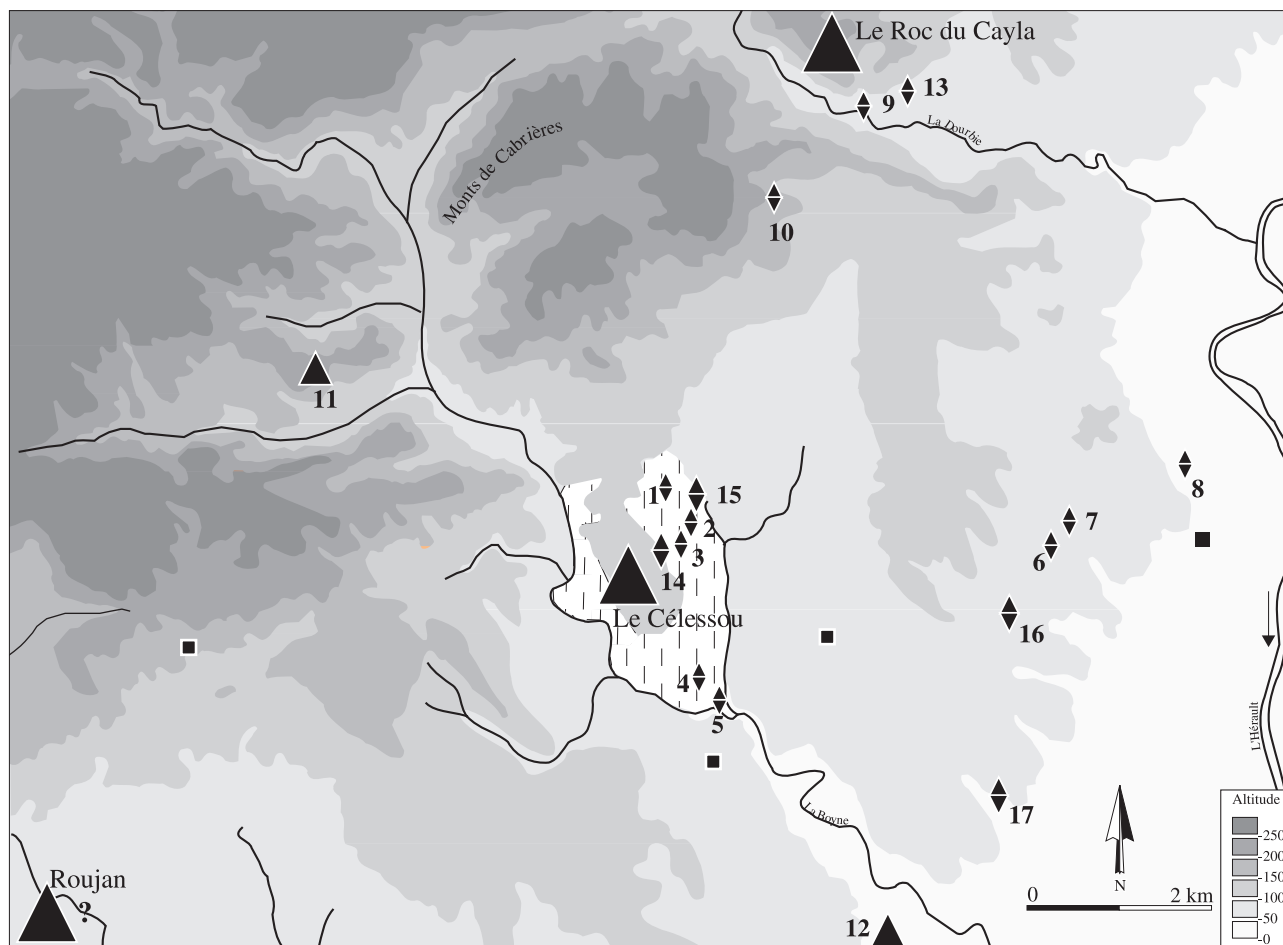


Fig. 15 – Carte de l'occupation du sol sur le secteur de Fontès (Hérault) aux VI-Ve s. av. J.-C. Grand triangle : oppidum. Petit triangle : habitat perché ; 11. La Cisterne/Cabrières ; 12. L'Armet-Nord/Lézignan-la-Cèbe ; Losanges : établissement rural ; 1. L'Arnède-Nord 2/Fontès (et suiv.) ; 2. L'Arnède 6 ; 3. L'Arnède-Nord 5 ; 4. Camp-Rous 2 ; 5. Roucayrols 2 ; 6. La Bernat 2/Aspiran ; 7. Chemin de Paulhan/Paulhan (fouille Vignaud 1998) ; 8. Gissos 3/Aspiran (fouille Pezin, Thernot 1998 et 1999) ; 9. Saint-Jean-de-la-Dourbie/Nébian (Garcia 1993, p. 60) ; 10. Peyrigous/Lieuran-Cabrières (Garcia 1993, p. 49) ; 13. Campaurus-Haut/Nébian (Garcia 1993, p. 59). Découvertes de 1994 (A75) ; 14. L'Arnède 7/Fontès ; 15. L'Arnède-Nord 7/Fontès ; 16. Pech-Haut/Paulhan (fouille Vignaud/Carozza) ; 17. Vareilles-Nord et L'Ermitage/Paulhan (fouille Mauné et Ginouvez) ; Carré : artefact isolé (amphore étrusque ou massaliète) pouvant signaler l'existence d'un site ; La zone tramée autour de l'oppidum du Célessou correspond à son proche terroir agricole (S. Mauné del. 2008).

agricoles, peut-être familiales, dispersées dans la proche campagne. La répartition topographique de ces éléments autour du Célessou dessine une zone limitée au sud/ouest par la Boyne et au nord/est par le Merdols, et qui peut être interprétée comme le territoire vivrier (ou proche terroir) de l'agglomération protohistorique. Dans l'état actuel des recherches, deux groupes d'établissements ont pu être mis en évidence. Le premier est situé au nord de l'oppidum, de part et d'autre d'un chemin pouvant correspondre au tracé d'un itinéraire protohistorique permettant d'accéder à la vallée de la Dourbie. Le second se trouve au confluent de la Boyne et du Merdols, à proximité d'un gué et d'un point de rupture de charge marqué par la présence d'une importante rupture de pente qui constitue la limite entre haute et basse vallée de la Boyne. Ailleurs, et notamment au pied du Célessou, sur

la rive gauche de la Boyne, la densité relative de fragments de céramique sur certaines zones laisse à penser que d'autres découvertes d'établissements ruraux pourraient être faites à la faveur des travaux agricoles.

À partir de ces données, une évidence s'impose : il existait, dans un proche rayon des oppida, des points d'occupation que l'on pourrait interpréter comme des établissements ruraux, d'après le mobilier observé en surface. Ailleurs, c'est-à-dire dans un rayon plus éloigné, on manquait d'observation pour bien appréhender la situation et donc déterminer si l'oppidum polarisait autour de lui les établissements ruraux, ou bien si ceux-ci se distribuaient largement dans les campagnes ; le rôle et l'importance de l'habitat groupé pouvant alors être perçus comme moins hégémoniques, du moins en ce qui concerne sa fonction économique.

Dès 1996, les sondages mécaniques et les décapages effectués sur les tracés respectifs du gazoduc “Artère du Midi” et de l'autoroute A75 (voir *infra*) ont prouvé que ce type de site était relativement bien répandu dans les secteurs de plaine et de coteaux. L'image fournie par les prospections de surface, et surtout par l'analyse détaillée des mobiliers collectés, était en définitive la plus proche de la réalité perçue par les fouilles : point de sanctuaire ni de groupes de silos isolés dans les champs, mais bien des habitats, interprétables comme des fermes dont l'occupation couvre cependant des durées assez courtes, guère supérieures au demi-siècle, si l'on excepte le cas de Vareilles (Paulhan, Hérault) où les vestiges archéologiques couvrent plus de deux siècles.

Les données rassemblées dans ce secteur depuis 1995 permettent donc de mieux appréhender le faciès de l'occupation du sol aux VI^e et Ve siècles av. J.-C. Même si des doutes subsistent, par exemple en ce qui concerne la stricte contemporanéité des établissements ruraux, on doit admettre une réalité plus complexe que ce que l'on a cru jusqu'ici.

Entre la Boyne et la Dourbie, les données disponibles – qui ne constituent certainement qu'une partie de ce qui reste à découvrir – indiquent clairement, dans l'état actuel des recherches, la coexistence d'au moins deux formes spécifiques d'occupation : les habitats groupés perchés et les établissements ruraux. On peut bien évidemment faire remarquer qu'en termes démographique, les premiers pouvaient regrouper une grande partie, sinon l'essentiel, de la population locale et minimiser ainsi l'impact des seconds sur l'exploitation des différents terroirs agricoles. Attendons cependant la poursuite des investigations ⁽²¹⁾ et notamment le décapage, en Languedoc, de surfaces importantes, seules à même de fournir des données statistiques fiables.

1. Localisation et inventaire du mobilier protohistorique de Vareilles (Paulhan, Hérault)

a. Les découvertes de surface

Au début des années 1970, à l'occasion de prospections menées sur l'emprise de la *villa* gallo-

romaine de Vareilles, une anse d'amphore étrusque ramassée au milieu du mobilier antique annonçait déjà une présence protohistorique que les décapages de surface, effectués en 1999 et 2000, sont venus confirmer en livrant un mobilier protohistorique plus important. Ces artefacts – systématiquement conditionnés et regroupés dès leur mise au jour – proviennent pour l'essentiel de la couche arable perturbée par les engins agricoles. Il est très probable qu'ils étaient déjà contenus dans les sols cultivés antiques puisque aucune structure protohistorique n'a été mise au jour sur l'emprise même de la *villa* gallo-romaine. L'inventaire contient une quarantaine d'éléments ⁽²²⁾ :

- 3 anses, 1 bord et 7 fragments d'amphore étrusque à pâte brune et cœur noir. Le bord appartient à la série 3B/3C (Py 1993). L'importance numérique des anses s'explique par leur grande résistance ; en prospection, elles sont très souvent à l'origine des découvertes de sites protohistoriques ;
- 12 fragments de céramique grise monochrome dont 1 bord de coupe à marli et 1 pied de coupe ou bol ;
- 18 fragments d'amphore massaliète ;
- 1 bord de petit dolium à pâte sableuse brune ;

Tous ces fragments ont été collectés au nord de la route départementale 128, dans les zones 2, 3, 5 et 9, sans que l'on ait remarqué de concentration particulière. Ils appellent peu de commentaires et se rattachent aux VI^e et/ou Ve siècles av. J.-C.

Enfin, on signalera également la découverte de six fragments de meules à navette en basalte qu'il faut bien évidemment rattacher à l'occupation protohistorique.

Le mobilier trouvé en fouille

Tous les éléments trouvés en stratigraphie sont à rattacher – à l'exception de la fibule trouvée dans un sol daté de l'Âge du Fer par B. Devilliers – à des couches antiques du Haut-Empire et au comblement d'un silo d'époque médiévale (XI^e-XII^e s.), fouillé par O. Ginouvez sur le site voisin de l'Ermitage :

- 1 bord de vase à vernis noir et pâte beige appartenant à une *castulo cup*, coupe (type AT-VN 469-473) sans

(21) La prise en compte des questions liées à la taphonomie micro-régionale est déterminante : sur le tracé du TGV Méditerranée, sur les 106 km explorés entre Valence et Orange, plus des trois quarts de la surface explorée contenaient des sites non visibles en surface à cause des recouvrements alluviaux ou colluviaux, actifs dans cette partie de la vallée du Rhône. À partir de l'échantillon TGV, P. Garmy et Th. Odier ont proposé une “extrapolation réelle de sites inconnus” (Garmy, Odier 2003, en particulier p. 35). Pour les deux petites régions de plaine de la Valdaine et du Tricastin, un chiffre de 8 840 sites probables est avancé pour la Préhistoire récente et la Protohistoire, soit une densité de 8 sites par km² (sans préjuger de leur nature ni de leur statut).

(22) Parmi les 30 000 tessons antiques provenant de la fouille de la *villa* antique, se trouvent peut-être des fragments de céramique à pâte claire peinte ou pas, d'amphore grecque ou massaliète, de céramique modelée rattachables à l'occupation de l'Âge du Fer ; mais en l'absence de formes clairement identifiables et en raison de leur pâte relativement atypique, ils ont pu échapper à la collecte et être rattachés à des catégories du Haut-Empire.

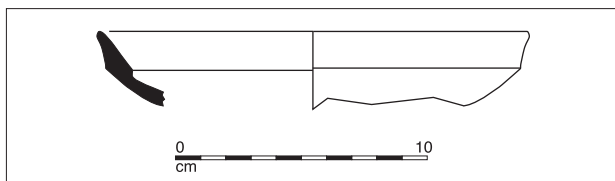


Fig. 16 – Bord de *Castulo cup* en céramique attique à vernis noir du site de Vareilles-L'Ermitage (Paulhan, Hérault) (Éch. 1/3. Dessin : S. Mauné).



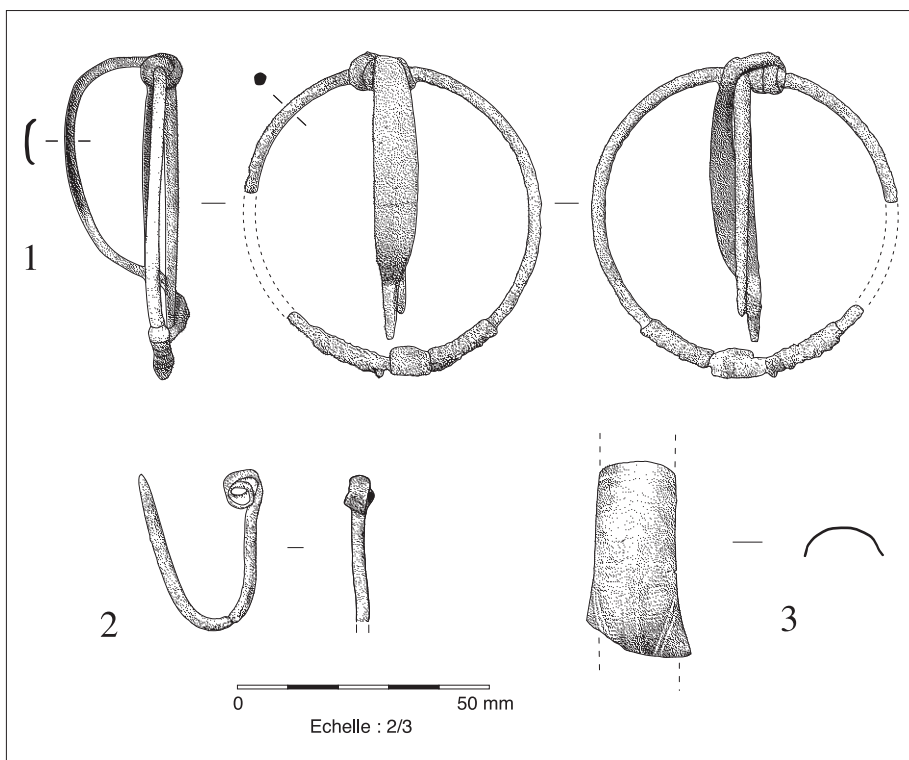
tige à bord concave à l'extérieur, convexe et séparée de la vasque par un ressaut à l'intérieur, équipée d'un pied annulaire bas mouluré (Py 1993). La chronologie de ce type de coupe est fixée entre le milieu du Ve siècle et la fin du premier quart du IVe siècle av. J.-C. (fig. 16) ;

- Poignard en bronze (fig. 17) ;
- Fibule circulaire de type hispanique (fig. 18, n° 1) ;
- Épingle à tête enroulée (fig. 18, n° 2) ;
- Fragment de bracelet launacien (fig. 18, n° 3) ;

Fig. 17 – Poignard en bronze du site de Vareilles (Paulhan, Hérault) (Éch. 1/1 ; Cliché : M. Feugère).

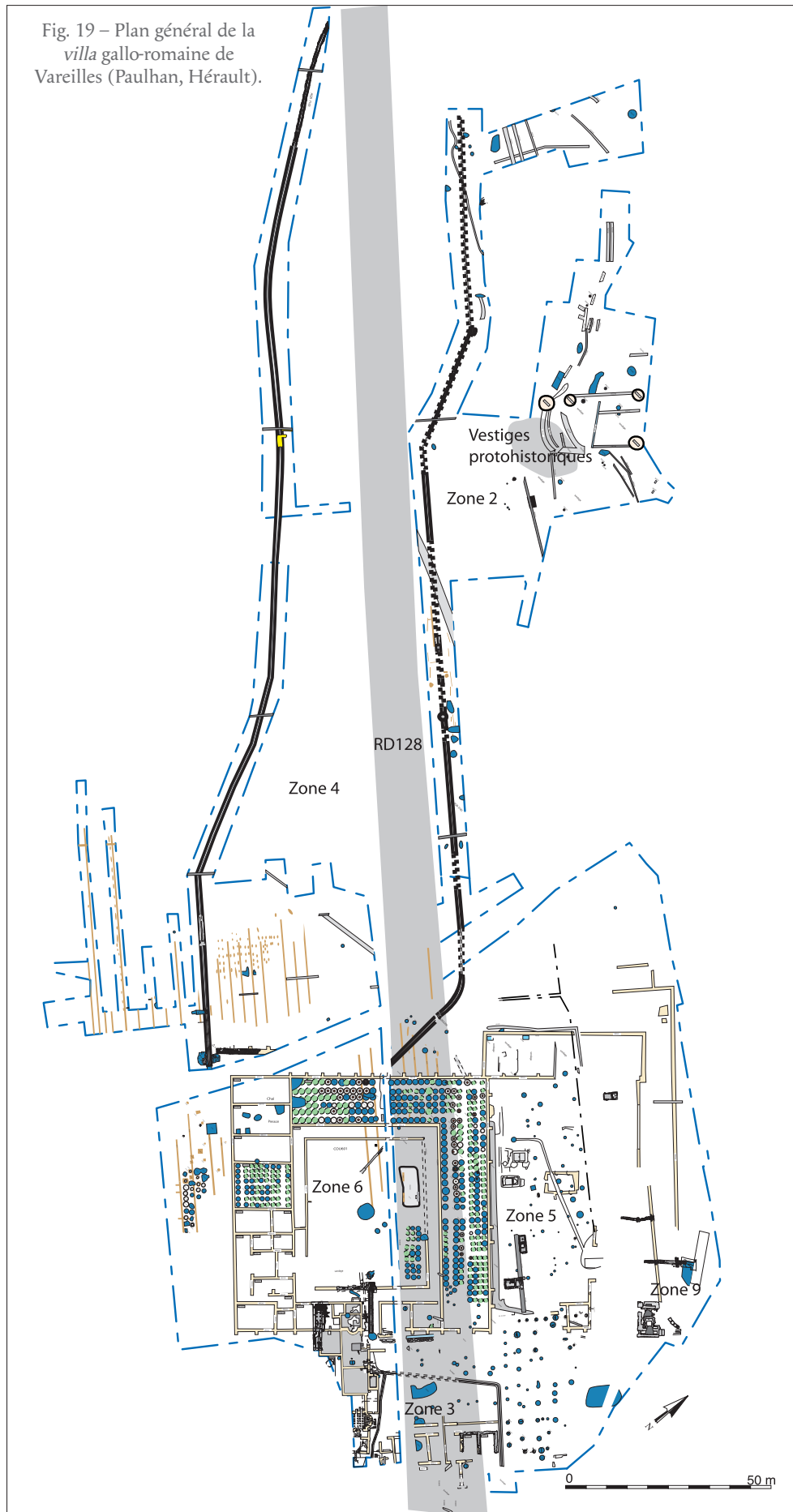
Comme les artefacts trouvés en surface, ces éléments proviennent de la zone située au nord de la route départementale ; seule l'épingle a été mise au jour au sud de cet axe, dans l'un des sols antiques de la zone 4 (fig. 19).

Les vestiges protohistoriques découverts à l'occasion de la fouille extensive menée à Vareilles sont peu abondants et donc d'interprétation difficile. Ils se rattachent tous à du mobilier céramique ou métallique⁽²³⁾ mis au jour de manière isolée et couvrent une période comprise entre le VIe siècle (inclus) et le IVe siècle av. J.-C. Au vu de cette documentation réduite, il paraît délicat de situer l'épicentre à partir duquel se serait dispersé ce mobilier. Plusieurs arguments et indices permettent toutefois d'évoquer sa localisation et surtout sa nature. On observe tout d'abord que tous les artefacts – à une exception près – se situent dans la zone comprise entre le tracé de la route départementale 128 et le lit actuel du ruisseau de Vareilles, au nord-ouest d'une ligne formée par le moulin, le verger et l'entrée orientale du grand chai en L (zones 5 et 2) appartenant à la grande *villa* du Haut-Empire. De même, les trous de poteau qui forment deux lignes perpendiculaires se trouvent également dans cette zone, à quelques mètres du lieu de découverte de la fibule en bronze hispanique datée du Ve siècle av. J.-C. Ils se situent en outre dans un même horizon pédologique, défini par un paléosol brun homogène, argilo-limoneux, exempt de tout mobilier antique ou médiéval. Bien que ces trous de



(23) Mis à part cinq trous de poteau dont la datation n'est pas assurée, mais qui se trouvaient dans le même paléosol que la fibule.

Fig. 18 – Mobilier métallique du site de Vareilles (Paulhan, Hérault). 1. Fibule circulaire de type hispanique ; 2. Épingle à tête enroulée ; 3. Fragment de bracelet launacien (Éch. 2/3. Dessins : Cl. Labarussiat).



poteau n'aient livré aucun mobilier, leur proximité topographique et leur appartenance évidente à un même niveau semblent assurer leur contemporanéité. La faible superficie occupée par ces structures incite à les interpréter comme les négatifs de poteaux porteurs ayant pu appartenir à un petit bâtiment en bois et terre.

La nature du mobilier trouvé, mis à part la fibule de type hispanique, en position résiduelle dans des niveaux antiques ou médiévaux, voire en surface, constitue également l'indice de la présence ou de la proximité immédiate d'un habitat : amphore, vaisselle fine, céramique modelée et même vase de stockage associés à des objets de parure en bronze. Tous ces éléments ne peuvent en aucun cas provenir d'épandages, d'abord parce qu'ils présentent un assez bon état de conservation, ensuite en raison de leur caractère peu commun. Une fibule circulaire de type hispanique, presque intacte, un bord de *castulo cup* en céramique à vernis noir attique⁽²⁴⁾ et un poignard en bronze ne peuvent effectivement relever d'une telle pratique. Nous n'évoquerons même pas ici l'interprétation "d'annexe rurale" tant elle nous semble, en général et ici en particulier, tout à fait erronée. On se demande bien ce que feraient une *castulo cup*, des céramiques fines, des amphores vinaires et des objets de parure en bronze dans un abri à outils, près d'un puits, dans un silo ou dans une bergerie ...

Sur la base de ces observations, on peut donc estimer qu'un établissement protohistorique occupait déjà ce secteur bien avant l'installation de la ferme tardo-républicaine, devenue, au milieu du Ier siècle ap. J.-C., une vaste *villa* de plus d'un hectare. Sans surinterpréter les données, le nombre relativement élevé d'objets en bronze suscite également bien des interrogations, particulièrement sur la présence possible d'une zone funéraire associée à l'habitat, l'ensemble formant ainsi une unité rurale autonome.

Si l'on s'explique mal l'absence de vestiges en place relevant d'un établissement rural (malgré les trous de poteau) et/ou de tombes protohistoriques, il faut insister sur la possibilité d'une destruction et d'un

effacement anciens causés par la construction ultérieure, sur plus d'un hectare, d'un assez grand nombre de bâtiments et de structures bâties telles que des aqueducs et des moulins. L'importance de ces éléments, la puissance de leurs fondations, le caractère semi-excavé des chais à dolium occupant près de 1 200 m² – aménagements auxquels viennent s'ajouter les travaux agraires structurant le terroir et destinés à délimiter et organiser les parcelles cultivées – constituent en effet de solides arguments à l'appui de cette hypothèse. Une comparaison utile peut d'ailleurs être faite avec les sites de La Domergue et de Casse-Diable (Sauvian, Hérault). Que serait-il resté de la ferme des Ve et IVe siècles av. J.-C. (Ugolini, Olive 1998) si la *villa* gallo-romaine de La Domergue (Ginouvez 1995) avait été construite à son emplacement ? Au vu des maigres vestiges protohistoriques mis en évidence par la fouille, il est presque certain que la situation aurait été très semblable à celle de Vareilles⁽²⁵⁾.

Dans le Var, la fouille de la *villa* des Toulons/La Vicarie (Rians) a également permis à J.-P. Brun et G. Congès de mettre en évidence les vestiges très ténus (quelques trous de poteau et tranchées) d'une occupation des Ve-IVe siècles av. J.-C., détruite par les aménagements de l'époque romaine (Brun, Congès 1995, p. 229 ; Brun 1999, p. 598-599). Ces exemples – et celui de Vareilles – montrent bien qu'il est indispensable de prendre en compte les questions de taphonomie lorsque l'on aborde le cas d'établissements ruraux de faible superficie et peu structurés. La présence, dans l'emprise d'un site antique et *a fortiori* lors d'une fouille étendue, de vestiges mobiliers protohistoriques doit donc être considérée avec la plus grande attention. Patrice Brun (1999), dans un article au titre tout à fait judicieux – L'habitat : prisme déformant de la société protohistorique – a d'ailleurs bien montré pour la Gaule tempérée que l'érosion, les atteintes humaines, l'inégale intensité des recherches mais aussi les choix des constructeurs protohistoriques pesaient lourdement sur notre restitution des modes d'occupation du sol, principalement en ce qui concerne l'habitat rural dispersé.

(24) Un autre site protohistorique, probablement un établissement rural, situé dans le Minervois, à Oupia, lieu-dit l'Escut, a livré un exemplaire de *castulo cup*, associé à un abondant mobilier céramique et amphorique daté de la seconde moitié du Ve s. (Rancoule, Rigal 1987, fig. 5, n° 1 ; Rigal, Rancoule 2000, fig. 3, n° 1).

(25) D'autres exemples sont connus dans la vallée voisine de la Peyne : la fouille programmée de l'Auribelle-Basse à Pézenas a fourni du mobilier des VIe-Ve s. av. J.-C. trouvé soit en surface, soit dans des niveaux du Haut-Empire : fragments de céramique modelée, céramique grise monochrome, fusaïole, fragments d'amphores massaliètes et étrusques, fragment d'un brûle-parfum en bronze. Près de Roujan, les prospections de surface effectuées sur l'établissement rural gallo-romain de Fraisse-Mourtal (site inédit) nous ont permis d'observer la présence de fragments de céramique de la même époque, notamment un bord d'amphore massaliète de type bd1a, à pâte micacée, datable de la fin du VIe s.-début du Ve s. av. J.-C. et un bord de couvercle de type CNT-LOR V1b, très probablement contemporain. Même observation sur le grand établissement tardo-antique du Valat à Alignan-du-Vent (Chazelles *et al.* 2002). Ces découvertes ne relèvent pas de la simple coïncidence mais bien d'une densité très forte des sites protohistoriques de plaine. L'attention portée aux sites antiques dans les deux derniers cas et la prise en charge exhaustive du mobilier céramique et métallique dans le premier expliquent ces découvertes.

En définitive, et bien que nos informations restent lacunaires, il faut considérer – en élargissant la problématique et en replaçant ces découvertes dans leur contexte régional – que nous sommes probablement en présence des maigres vestiges d'un établissement rural protohistorique des VI^e et V^e siècles av. J.-C.

2. La Bernat et Chemin de Paulhan : deux installations isolées de toute agglomération

Les découvertes concernent aussi des sites installés loin de toute agglomération protohistorique connue, ce qui permet d'envisager, ici comme ailleurs⁽²⁶⁾, que les campagnes étaient peut-être plus anthropisées que l'on s'est plu à le croire jusqu'à présent (Mauné 1999).

Les fouilles préventives menées sur le tracé de l'A75 ont d'ailleurs en grande partie confirmé les hypothèses émises sur la seule foi des prospections de surface, systématiques ou ponctuelles, notamment en démontrant l'existence d'exploitations rurales dispersées dans la campagne. Ces découvertes ont commencé en 1996 lors des travaux archéologiques liés au passage – dans la moyenne vallée de l'Hérault – du gazoduc "Artère du Midi". Au lieu-dit "La Bernat", sur la commune d'Aspiran, non loin de l'endroit où cet ouvrage passe sous le tracé de l'A75, les vestiges mal conservés d'un établissement rural ont pu faire l'objet d'une fouille partielle qui a montré que l'on était en présence d'un habitat disposant d'un certain niveau de vie. Les niveaux archéologiques en place ont en effet livré de la céramique non tournée associée à du mobilier d'importation étrusque (*bucchero nero*), à des amphores vinaires de même origine⁽²⁷⁾ et des restes de plusieurs armilles en bronze ; mobilier que l'on placera dans la seconde moitié du VI^e siècle av. J.-C. (fig. 21). Les structures observées se rapportent à une fosse, interprétée comme un cellier, à une fondation de mur en pierre et éventuellement à quelques trous de poteau dont la datation est cependant mal assurée puisque l'occupation protohistorique recouvre la partie

méridionale d'une station chasséenne. La découverte de fragments de meules, l'importance relative du mobilier céramique, la présence de restes de faune et de charbons de bois militent bien en faveur d'un habitat, même si les vestiges demeurent ténus (Mauné 1998a). L'analyse anthracologique effectuée par L. Chabal montre la présence d'un couvert forestier encore préservé, dominé par le chêne blanc (Chabal 1998).

À moins de 400 m au nord-est, sur le tracé de l'A75, un diagnostic effectué en 1998 par A. Vignaud, au lieu-dit "Chemin de Paulhan" (Paulhan, Hérault), a révélé la présence d'un second site, peu ou prou contemporain⁽²⁸⁾. Si le mobilier est assez peu abondant – céramique modelée et grise monochrome – les structures d'habitat sont en revanche beaucoup plus compréhensibles qu'à La Bernat. Des trous de poteau (fig. 22), une tranchée de fondation avec trous de poteau (fig. 23), des fosses et une structure souterraine (fig. 20), vestige d'une cave ou d'un cellier excavé qui connaît des parallèles en Gaule septentrionale, désignent clairement ce gisement comme un habitat dont une grande partie se trouve malheureusement hors de

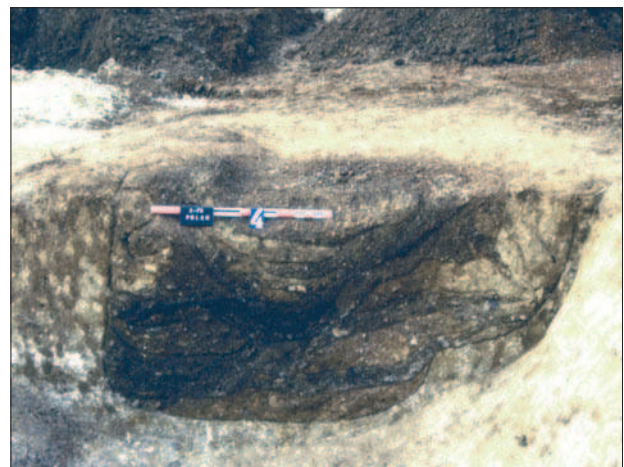


Fig. 20 – Chemin de Paulhan (Paulhan, Hérault) : vue de la structure excavée découverte lors de la fouille (Cliché : A. Vignaud).

(26) Pour la bordure nord de l'Étang de Thau (Hérault), Bermond 1998 ; pour la zone située à l'est de Béziers, Kotarba 1998 ; pour les proches campagnes de Béziers, Ugolini, Olive 1998 ; pour le Narbonnais, Chazelles *et al.* 2001 ; pour la vallée de l'Aude, Barthès *et al.* 1995, p. 115 et 127-128 ; pour le Roussillon, Kotarba, Pezin 1998 ; pour le Lauragais (Aude), Carroza, Burens 1998 ; pour la Vaunage et le Gard, Nuninger, Raynaud 1998 ; Py, Vignaud 1998 ; pour la Provence, Arcelin 1999 et par exemple Gautier 1991 ; Boissinot, Magnin 1992.

(27) On constate une nouvelle fois que la nature du mobilier céramique témoigne de l'insertion des établissements ruraux dans les circuits d'échange, et ceci dès le milieu du VI^e s. av. J.-C. à La Bernat où les importations sont déjà bien représentées : 1 lèvre de coupe à anse ou kylix de type B2 à engobe brun-orangé en céramique claire massaliète (fig. 21, n° 1), 1 lèvre d'urne à bord déversé de type 2a en céramique commune tournée du Languedoc occidental (fig. 21, n° 2), 3 bords de canthare en *bucchero nero* (fig. 21, n° 3-4-6), 2 fragments de carène de canthare décorée d'une rangée d'impressions sur ressaut extérieur de la vasque (type Ct. 3e2) (fig. 21, n° 5-7), 1 profil supérieur de plat à marli en céramique grise monochrome (fig. 21, n° 8), 1 anse à section ronde de kylix de type 5 (fig. 21, n° 9), 7 bords d'amphore étrusque de type 3a ou 3b (fig. 21, n° 10 à 16), 3 anses d'amphore étrusque (fig. 21, n° 17 à 19).

(28) Vignaud (A.), *Diagnostic archéologique au Chemin de Paulhan*. Document Final de Synthèse A75/Afan/SRA Languedoc-Roussillon 1998. Inédit.

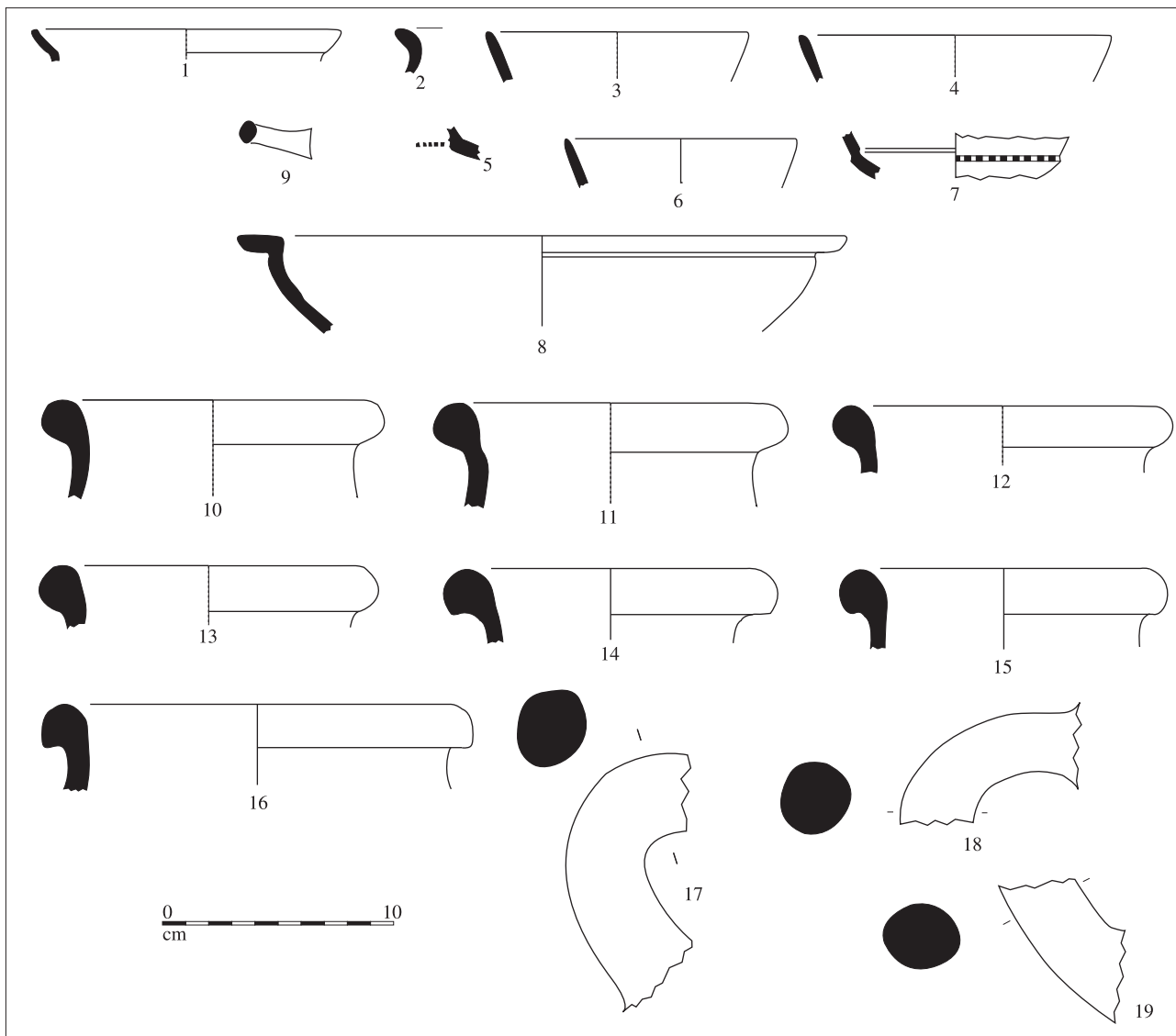


Fig. 21 – Céramique tournée et amphores du site de La Bernat (Aspiran, Hérault) ; 1. Céramique claire massaliète ; 2. Céramique commune tournée du Languedoc occidental ; 3 à 7. *Bucchero nero* ; 8-9. Céramique grise monochrome ; 10 à 19. Amphore étrusque (Éch. 1/3. Dessins : S. Mauné).



Fig. 22 – Chemin de Paulhan (Paulhan, Hérault) : vue des trous de poteau dégagés lors de la fouille (Cliché : A. Vignaud).



Fig. 23 – Chemin de Paulhan (Paulhan, Hérault) : vue de la tranchée de fondation présentant des trous de poteau mise au jour lors de la fouille (Cliché : A. Vignaud).

l'emprise autoroutière. La chronologie retenue est fixée à la seconde moitié du VI^e siècle.

Ces découvertes, concentrées dans un même bassin versant et auxquelles s'ajoute celle d'une épingle en bronze trouvée en position remaniée, dans un aménagement d'époque augustéenne situé au fond du vallon du ruisseau dels Rieu (Mauné 1998a, fig. 12), montrent bien que ce terroir a fait l'objet, à une période haute, d'une occupation relativement dense. En effet, bien que l'on ne soit pas en mesure de déterminer si ces deux sites sont strictement contemporains ou bien s'ils se sont succédé dans le temps, l'ensemble du dossier plaide bien – surtout si l'on tient compte de l'emprise des travaux archéologiques par rapport à la surface de ce bassin versant – en faveur d'un terroir ayant connu une occupation relativement dense, au moins au VI^e siècle av. J.-C.

Mais les apports des fouilles effectuées sur le tracé de l'A75 ne s'arrêtent pas là, puisqu'il faut également citer la fosse isolée mise au jour à Puech Haut (Paulhan), par A. Vignaud et L. Carroza, lors de la fouille extensive d'un grand site néolithique installé au sommet d'un petit relief dominant toute la ligne des coteaux paulhanais. Isolée et très arasée, cette structure – peut-être le fond d'un silo ? – témoigne, certes modestement, d'une occupation limitée ou d'une fréquentation du lieu durant le VI^e ou le Ve siècle av. J.-C. (Vignaud 2005).

Enfin, il faut aussi rappeler brièvement les résultats des fouilles menées par A. Pezin au lieu-dit "Mas de Pascal" (Aspiran), qui ont amené la découverte de deux petits fours circulaires à pilier central et sole en torchis – type de structure considéré comme exogène (?) – ayant cuit de la céramique grise monochrome et peut-être de la céramique modelée, à la fin du VI^e siècle av. J.-C. À quelques dizaines de mètres au nord-est, sur l'emprise de la fouille de Soumaltre-Sud (Theriot *et al.* 2004), une tombe à incinération, étudiée par M. Feugère a livré deux bracelets en bronze à section circulaire fermée et décor incisé, identiques à ceux connus dans les dépôts dits "Launaciens" et datables d'un large VII^e siècle av. J.-C. ⁽²⁹⁾ (fig. 24, n° 1-2), un fragment de bracelet en fer (fig. 24, n° 9-10) bien attesté dans la nécropole du Peyrou à Agde (Nickels *et al.* 1989) et 6 fragments d'anneaux en fer (fig. 24, n° 3 à 8). La présence de cette sépulture indique que l'occupation

protohistorique de ce secteur est peut-être à envisager sur la longue durée, et ce à partir d'un pôle d'habitat qu'il reste à localiser avec précision, en dehors de l'emprise autoroutière.

Bien évidemment, chaque site souffre d'importantes lacunes qui empêchent de disposer d'un plan complet d'un habitat rural et des structures qui y sont habituellement associées. Globalement, on parvient cependant à mieux appréhender ce que pouvait être une ferme protohistorique de la moyenne vallée de l'Hérault, en réunissant l'ensemble de la documentation disponible. On doit très vraisemblablement restituer de petites unités disposant d'un bâtiment principal, comportant parfois une pièce souterraine et associé à des structures annexes comme des greniers.

L'analyse des mobiliers livrés par les prospections et par les trop rares fouilles menées sur ces établissements laisse apparaître un niveau de vie qui n'a rien à envier à celui observé sur les habitats groupés perchés, considérés comme les centres de pouvoir politique et économique. Si la céramique modelée est bien entendu omniprésente, amphores vinaires étrusques, grecques ou massaliètes et vaisselle tournée régionale lui sont systématiquement associées ce qui dénote de réelles capacités d'échanges. Dans plusieurs cas, et en particulier sur le site de La Bernat à Aspiran, on observe également la présence de vaisselle à boire étrusque et/ou grecque ainsi que d'éléments métalliques ⁽³⁰⁾ habituellement associés à la sphère la plus élevée de la société. Les surfaces couvertes par les sites découverts lors de prospections pédestres sont la plupart du temps réduites : autour de 100 m² pour les plus petits et jusqu'à 1 000 m² pour les plus étendus ; on note parfois la présence de fragments de torchis, de galets alluviaux et plus rarement de plaque foyer qui dénotent l'existence de structures d'habitat semblables à celles connues sur les *oppida*.

Les quelques fouilles toujours réduites menées sur ces sites ont permis d'observer qu'ils étaient très mal conservés et que seuls les aménagements excavés étaient conservés : partie inférieure de silo, grande fosse/cave, trous de poteau, puits. L'absence de grand décapage dans cette partie du Languedoc ne permet pas de savoir si ces établissements étaient ceinturés d'un enclos ou de limites telles des haies ou des clôtures en

(29) La datation est proposée par M. Feugère mais il nous semble qu'il est possible de l'étendre à la première moitié du VI^e s. av. J.-C. Cette incinération fait écho à d'autres découvertes régionales de tombes isolées (Houlès, Janin 1992 ; Rouquette 1976 ; Taffanel 1960) qu'il est tentant de rattacher aux établissements ruraux exploitant les campagnes (Mauné 1998b).

(30) Notons la découverte à L'Auribelle-Basse (Pézenas, Hérault), d'un fragment de thymiaterion, d'un fragment de louche en bronze et d'un fragment de bracelet.

Pierre sèche ; les données dont nous disposons montrent à l'évidence que la pérennité des constructions n'était pas le souci principal de leurs occupants. Cette situation trahit-elle des conditions d'installation et de développement instables ? Les datations livrées par les mobiliers recueillis sur ces sites indiquent que certains pourraient avoir connu une occupation longue

d'un ou deux siècles, mais dans la plupart des cas, tout semble montrer qu'ils ne furent occupés que durant une ou deux générations. Est-ce à dire que nous serions en présence d'un système de peuplement basé sur des rythmes d'exploitation du sol très courts et sur des cycles de déplacement de l'habitat rapides, rendus nécessaires par des stratégies agro-pastorales spécifiques ?

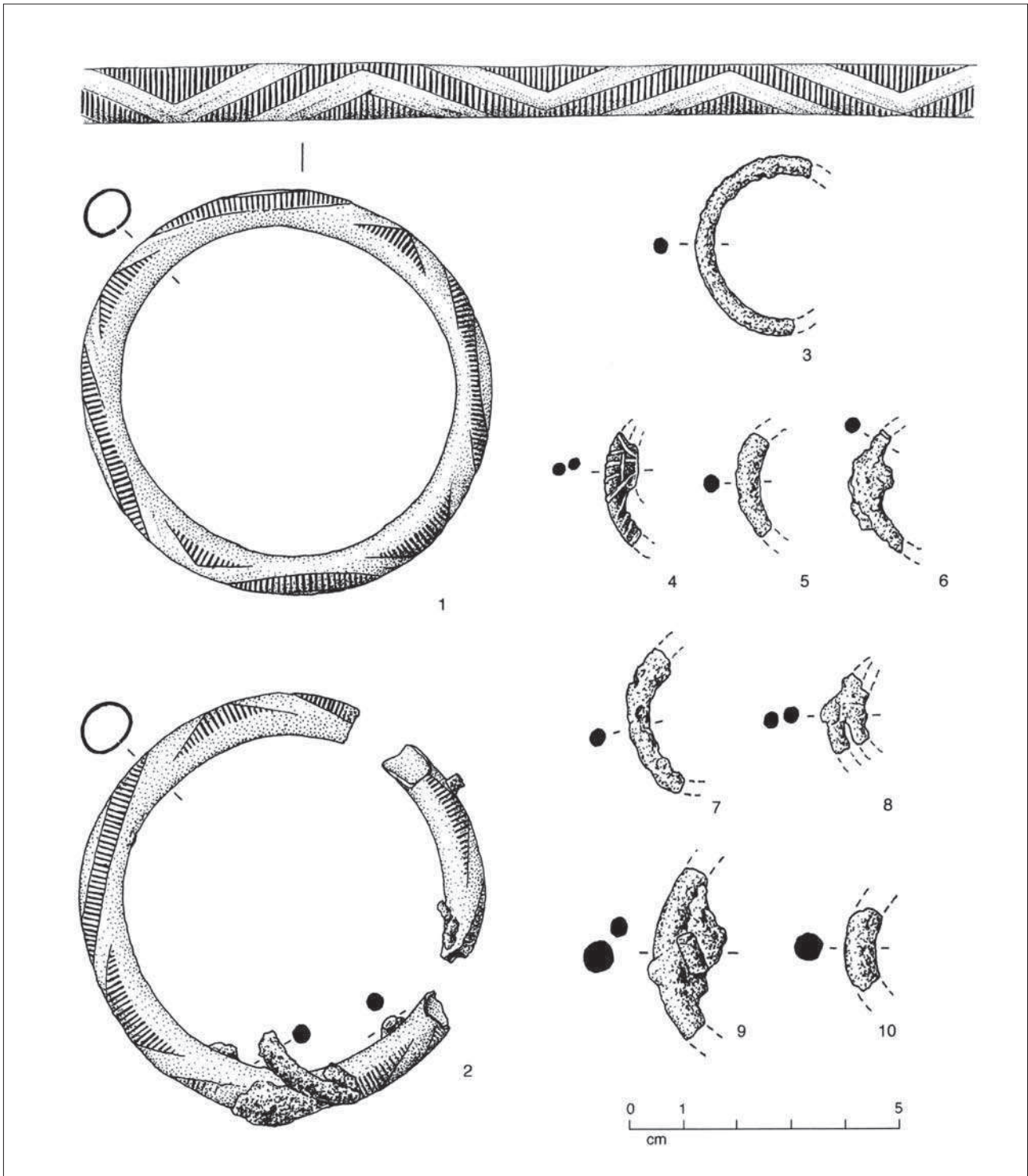


Fig. 24 – Mobilier métallique de la tombe de Soumaltre (Aspiran, Hérault). 1-2. Bracelets en bronze ; 3 à 8. Anneaux en fer ; 9-10. Bracelet en fer (Identification et dessins : M. Feugère).

CONCLUSION

Les recherches récentes concernant l'occupation du sol en Languedoc durant la période protohistorique ont, ces dernières années, sensiblement progressé du fait du développement des opérations de prospections systématiques et des fouilles préventives. D'une perception seulement centrée sur l'*oppidum*, on est ainsi passé à une vision beaucoup plus globale prenant en compte l'ensemble des composantes de l'occupation des campagnes : qu'il s'agisse des habitats groupés, perchés ou pas, des exploitations rurales isolées, des tombes isolées, des nécropoles familiales ou collectives. Désormais, on doit même s'astreindre à prendre en considération des éléments encore plus ténus – tels les traces agraires, les chemins ou les équipements agricoles comme les puits – si l'on veut réellement tenter une approche aussi complète que possible des sociétés protohistoriques qui, en définitive, ne peuvent plus aujourd'hui être seulement abordées à partir des seuls *oppida* et de leurs nécropoles. L'image qui peu à peu se dégage est finalement – et même si beaucoup de choses restent encore à découvrir – d'une grande complexité ; elle nous oblige à reconsidérer la diversité et l'évolution dans le temps de l'organisation et de l'exploitation des milieux ruraux entre la fin de l'Âge du Bronze et la fin du premier Âge du Fer.

Les questions concernant la relation habitat-nécropole, le degré de sédentarité des populations ou plus généralement la gestion multiscale des territoires, montrent aujourd'hui toute leur importance pour mieux définir le niveau socio-économique des communautés rurales que nous avons en charge d'étudier. De nombreuses pistes de recherche, émanant souvent d'études paléo-environnementales, ont d'ailleurs déjà été proposées ; à titre d'exemple, J. Gasco a souligné, à l'extrême fin de l'Âge du Bronze, l'orientation du Languedoc occidental vers un "élevage de proximité" traduit par une sur-représentation du bœuf et du porc, et auprès duquel on peut retirer les indices d'une sédentarisation aboutie des communautés (Gasco 2000a). Toujours à la fin de l'Âge du Bronze, l'analyse carpologique menée sur l'habitat de La Fangade (Sète, Hérault), situé au bord de l'étang de Thau, témoigne également de cette stabilisation précoce à travers la mise en évidence de plusieurs cycles annuels de récolte et d'une production locale d'orge (Bouby *et al.* 1999 ; Bouby 2000). À la fin du premier Âge du Fer, la présence de luzerne dans un assemblage carpologique provenant du site de Mont Jouï (Florensac, Hérault) incite, quant à elle à s'interroger sur la présence de prairies artificielles (Bouby, Ruas 2005).

L'ensemble de ces éléments conduit à envisager des communautés rurales protohistoriques disposant d'un niveau d'organisation souvent sous-estimé. L'approche de leur structuration socio-économique doit également se garder des présupposés évolutionnistes visant à présenter les choses en termes de progression constante, que ce soit sur le plan de l'habitat ou de la hiérarchisation sociale. L'exemple de Mailhac, présentant dès la fin de l'Âge du Bronze un groupe humain structuré et disposant sans doute d'un niveau d'intégration territorial élevé, est bien là pour le rappeler. Tout en formant un puissant vecteur de modélisation, l'étude de cas demeure enfin un exercice fondamental qui met en avant la spécificité locale de groupes humains pourtant contemporains – et souvent même voisins – obéissant parfois, en termes d'habitat ou de production, à des stratégies et des paradigmes sociétaux différents.

BIBLIOGRAPHIE

- Ambert 2000 : Ambert (P.), Les conditions géologiques des sites protohistoriques de Mailhac. Particularités des terroirs et des paysages. État des données et perspectives de recherche. In : Janin (Th.) dir., *Mailhac et le premier Âge du Fer en Europe occidentale*. ARALO, Lattes 2000 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 7), p. 175-184.
- Arcelin 1999 : Arcelin (P.), L'habitat dans l'image sociale des Gaulois du Midi : la question des résidences aristocratiques. In : Braemer (E.), Cleuziou (S.), Coudart (A.) dir., *Habitat et société*. XIX^e Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, Éd. APDCA, Antibes 1999, p. 439-479.
- Bacou 1983 : Bacou (J.-P. et A.), L'*oppidum* de Montfau à Magalas, Hérault (1963-1979), *Archéologie en Languedoc* 5, 1982-1983, p. 61-114.
- Bagan 2007 : Bagan (G.), L'habitat dispersé protohistorique dans le Midi de la France, *Histoire et Société rurales* 27, 2007, p. 7-36.
- Barthès *et al.* 1995 : Barthès (P.), Bocquet (J.-P.), Rancoule (G.), Prospection-inventaire dans le bassin de l'Aude entre Carcassonne et Narbonne. In : Guilaine (J.) dir., *Temps et espace dans le bassin de l'Aude du Néolithique à l'Âge du Fer*. Action Thématique Programmée "Grands Projets d'Archéologie Métropolitaine", Centre d'Anthropologie de Toulouse, 1995, p. 93-164.

- Bermond 1998 : Bermond (I.), L'occupation proto-historique au nord-est du Bassin de Thau (région de Mèze, Hérault). In : Mauné (S.) dir., *Recherches récentes sur les établissements ruraux protohistoriques en Gaule méridionale (IXe-IIIe s. av. J.-C.)*. Actes de la table ronde de Lattes (18 mai 1997). Éd. Monique Mergoïl, Montagnac 1998 (Protohistoire européenne, 2), p. 29-44.
- Boissinot, Magnin 1992 : Boissinot (Ph.), Magnin (F.), Le Verger 1 : un site du VIe s. av. J.-C. dans son environnement, au pied du Baou-Roux (Bouc-Bel-Air, Bouches-du-Rhône), *Bulletin Archéologique de Provence* 21, 1992, p. 15-30.
- Boisson 2002 : Boisson (H.), Deux structures liées à la production de céramique non tournée du premier Âge du Fer à Mailhac (Aude), *Documents d'Archéologie Méridionale* 25, 2002, p. 7-31.
- Bouby 2000 : Bouby (L.), Production et consommation végétales au Bronze final dans les sites littoraux languedociens, *Bulletin de la Société Préhistorique Française* t. 97, n° 4, 2000, p. 583-594.
- Bouby, Ruas 2005 : Bouby (L.), Ruas (M.-P.), Prairies et fourrages : réflexions autour de deux exemples carpologiques de l'Âge du Fer et des Temps Modernes en Languedoc, *Anthropozoologica* 40 (1), 2005, p. 109-145.
- Bouby et al. 1999 : Bouby (L.), Leroy (E.), Carozza (L.), Food plants from late Bronze Age lagoon sites in Languedoc, southern France : reconstruction of farming economy and environment, *Vegetation History and Archaeobotany* 8, 1999, p. 53-69.
- Brun 1999a : Brun (J.-P.) dir., *Le Var 83/1 et 2. Carte Archéologique de La Gaule*. Paris 1999, 2 vol., 490 p. et 494 p.
- Brun 1999b : Brun (P.), L'habitat : prisme déformant de la société protohistorique. In : Braemer (F.), Cleuziou (S.), Coudart (A.) dir., *Habitat et société*. XIXe Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, Éd. APDCA, Antibes 1999, p. 339-352.
- Brun, Congès 1995 : Brun (J.-P.), Congès (G.), Rians, Les Toulons/La Vicarie. In : *Bilan Scientifique Régional, région PACA*. SRA, DRAC PACA, 1995, p. 229-231.
- Carozza 1997 : Carozza (L.), *Habitats et cultures à la fin de l'Âge du Bronze en Languedoc et sur la bordure sud-ouest du Massif central*. EHESS, Toulouse 1997, 398 p., 2 vol. de planches.
- Carozza, Burens 1998 : Carozza (L.), Burens (A.), Ferme, hameau, village : l'habitat rural protohistorique dans le bassin de l'Aude (du IXe s. au Ve s. av. J.-C.). In : Mauné (S.) dir., *Recherches récentes sur les établissements ruraux protohistoriques en Gaule méridionale (IXe-IIIe s. av. J.-C.)*. Actes de la table ronde de Lattes (18 mai 1997). Éd. Monique Mergoïl, Montagnac 1998 (Protohistoire européenne, 2), p. 131-157.
- Carozza, Burens 2000 : Carozza (L.), Burens (A.), Les habitats du Bronze final de Portal Vielh à Vendres (Hérault), *Bulletin de la Société Préhistorique Française* t. 97, n° 4, 2000, p. 573-581.
- Chabal 1998 : Chabal (L.), Étude anthracologique de 13 sites du Biterrois et de la vallée de l'Hérault, du Néolithique au Moyen Âge central. In : *Études archéologiques sur le tracé du gazoduc "Artère du Midi"*. Synthèse des travaux scientifiques, vol. 14, textes rassemblés par J. Kotarba, AFAN, GDF, SRA Languedoc-Roussillon, 1997-1998, p. 163-193.
- de Chazelles et al. 2001 : de Chazelles (C.-A.), Mauné (S.), Sanchez (C.), Ropiot (V.), Autour des oppida de Montlaurès (Aude) et de Saint-Siméon (Pézenas, Hérault) : méthodes et résultats d'une recherche sur le territoire vivrier de deux agglomérations protohistoriques (VIe-Ve s. av. J.-C.). In : Martin (A.) Plana-Mallart (R.) dir., *Territori politic i territori rural durant l'edat del Ferro a la Mediterrania occcidenta*. Actes de la table ronde d'Ullastret, Girona 2001, p. 115-143.
- de Chazelles et al. 2002 : de Chazelles (C.-A.), Mauné (S.), Ropiot (V.), Sanchez (C.), Le territoire vivrier de Montlaurès (Narbonne, Aude) à l'Âge du Fer. In : Garcia (D.), Verdin (Fl.) dir., *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*. Actes du XXIVe colloque AFEAF, Martigues 2000. Éd. Errance, Paris 2002, p. 104-107.
- Espérou, Roques 1988 : Espérou (J.-L.), Roques (P.), 15 ans de prospections autour de Servian. Préhistoire, Protohistoire, Antiquité et Moyen Âge, *Archéologie en Languedoc* 19, 1995, p. 71-78.
- Espérou et al. 1980 : Espérou (J.-L.), Nickels (A.), Roques (P.), La nécropole du premier Âge du Fer de la Cartoule à Servian, Hérault, *Archéologie en Languedoc* 3, 1980, p. 93-102.
- Espérou et al. 1995 : Espérou (J.-L.), Schneider (L.), Vidal (L.), De la Préhistoire à l'An Mil : peuplement et occupation du sol autour de l'étang de St-Preignan (Abeilhan, Coulobres, Pouzolles - Hérault), *Archéologie en Languedoc* 19, 1995, p. 71-78.
- Feugère, Mauné 1995 : Feugère (M.), Mauné (S.), L'occupation du sol au premier Âge du Fer dans la moyenne vallée de l'Hérault. Acquis et perspectives, *Documents d'Archéologie Méridionale* 18, 1995, p. 95-103 + compléments de l'article sur CD-Rom.

- Gaillardat 1996-1998 : Gaillardat (É.), Une occupation de plaine du Bronze final IIIb : Tournejade (Aigne, Hérault). In : Janin (T.) dir., *PCR Mailhac*. Rapport triennal 1996-1998, p. 15-20.
- Gaillardat, Taffanel 2002 : Gaillardat (É.), Taffanel (O. et J.), *Le Cayla de Mailhac (Aude)*. Lattes 2002 (MAM 12), 272 p.
- Gaillardat et al. 2000 : Gaillardat (É.), Poupet (P.), Boisson (H.) : Nouvelles données sur l'habitat proto-historique de Mailhac (Aude) au premier Âge du Fer (VII^e-Ve s. av. J.-C.). In : Buxó (R.), Pons (E.) dir., *L'habitat protohistorique a Catalunya, Rossello i Llenquadoc Occidental*. Gérone 2000, p. 173-184.
- Gaillardat et al. 2006-2007 : Gaillardat (É.), Boisson (H.), Poupet (P.), Le Traversan à Mailhac (Aude) : un habitat de plaine du Bronze final IIIb et du premier Âge du Fer, *Documents d'Archéologie Méridionale* 29-30, 2006-2007, p. 19-74.
- Garcia 1993 : Garcia (D.), *Entre Ibères et Ligures. Lodévois et moyenne vallée de l'Hérault proto-historiques*. Paris 1993 (*Revue Archéologique de Narbonnaise*, Suppl. 26), 355 p.
- Garcia 2000 : Garcia (D.), Formes d'habitat pré-romaines en Gaule méridionale : l'apport des piémonts héraultais. In : Dedet (B.), Gruat (Ph.), Marchand (G.), Py (M.), Schwaller (M.) dir., *Aspects de l'Âge du Fer dans le sud du Massif central*. Actes du XXI^e colloque AFEAF, Conques-Montrozier, 1997. Lattes 2000 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 6), p. 193-201.
- Garcia 2004 : Garcia (D.), *La Celtique méditerranéenne, habitats et sociétés en Languedoc et en Provence*. Éd. Errance, Paris 2004, 207 p.
- Garmy, Odiot 2003 : Garmy (P.), Odiot (Th.), Grands travaux linéaires et recherches archéologiques : contribution à l'étude de l'espace et des paysages antiques. In : Guitart (J.), Palet (J.-M.), Prevosti (M.) dir., *Territoris antics a la Mediterrània i a la Cossetània oriental*. Actes del Simposi Internacional d'Arqueologia del Baix Penedès. Barcelona 2003, p. 27-37.
- Gasco 1994 : Gasco (J.), Caunes-Minervois, l'enceinte du Cros. In : Guilaine (J.), Sacchi (D.), Vaquer (J.) dir., *Aude des Origines*. Archéologie en Terre d'Aude, Carcassonne 1994, p. 142-143.
- Gasco 2000a : Gasco (J.), Lieux et modes de production à la fin de l'Âge du Bronze et au début du premier Âge du Fer en Languedoc. In : Buxó (R.), Pons (E.) dir., *Els productes alimentaris d'origen vegetal a l'edat del Ferro de l'Europa occidental : de la produccio al consum*.
- Gérone 2000 (Sèrie Monogràfica del Museu d'Arqueologia de Catalunya, 18), p. 203-220.
- Gasco 2000b : Gasco (J.), L'enceinte du Cros à Caunes-Minervois (Aude) à la transition Âge du Bronze - Âge du Fer. Ouvrages architecturaux et aménagements. In : Dedet (B.), Gruat (Ph.), Marchand (G.), Py (M.), Schwaller (M.) dir., *Aspects de l'Âge du Fer dans le sud du Massif central*. Actes du XXI^e colloque AFEAF, Conques-Montrozier, 1997. Lattes 2000 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 6), p. 183-192.
- Gautier 1991 : Gautier (J.), Le gisement protohistorique de l'Espéri à Puy-Sainte-Réparate (Bouches-du-Rhône), Ve-IV^e s. av. J.-C., *Bulletin Archéologique de Provence* 20, 1991, p. 15-17.
- Ginouvez 1995 : Ginouvez (O.), Un vaste site rural d'époque romaine récemment fouillé sur le territoire de la cité de Béziers. In : Clavel-Lévêque (M.) dir., *Actes du colloque européen "Cité et territoire" de Béziers*. Paris 1995, p. 169-173.
- Giry 1961 : Giry (J.), La nécropole préromaine de Saint-Julien, commune de Pézenas (Hérault), *Revue d'Études Ligures* 30, 1965, p. 117-238.
- Giry 1965 : Giry (J.), La nécropole à incinération de Bonne-Terre à Tourbes (Hérault), *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie* 10, 1961, p. 128-145.
- Gorgues 2002 : Gorgues (A.), Saint-Pons-de-Thomières, Malvieu, *Bulletin Scientifique Régional Languedoc-Roussillon*, 2002, p. 146-148.
- Guilaine 1972 : Guilaine (J.), *L'Âge du Bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège*. Paris 1972 (Société Préhistorique Française), 460 p.
- Guilaine 1986 : Guilaine (J.) dir., *Carsac, une agglomération protohistorique en Languedoc*. Centre d'Anthropologie rurale, Toulouse 1986, 271 p.
- Guilaine 1995 : Guilaine (J.) dir., *Temps et espace dans le bassin de l'Aude du Néolithique à l'Âge du Fer*. Centre d'Anthropologie, Toulouse 1995, 442 p.
- Houlès, Janin 1992 : Houlès (N.), Janin (Th.), Une tombe du premier Âge du Fer au lieu-dit Saint-Antoine à Castelnau-de-Guers (Hérault), *Revue Archéologique de Narbonnaise* 25, 1992, p. 433-442.
- Janin 1992 : Janin (Th.), L'évolution du Bronze final IIIb et la transition Bronze-Fer en Languedoc occidental d'après la culture matérielle des nécropoles, *Documents d'Archéologie Méridionale* 15, 1992, p. 243-259.
- Janin 2002 : Janin (Th.), Nécropoles et espace géographique en Languedoc occidental au premier Âge du Fer : essai sur l'organisation territoriale et politique de la

- société Élisyque. In : Garcia (D.), Verdin (Fl.) dir., *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*. Éd. Errance, Paris 2002, p. 108-118.
- Janin et al. 2000 : Janin (Th.), Ginouvez (O.), Montecinos (A.), Séjalon (P.), *Carte Archéologique de Mailhac*. Rapport intermédiaire du PCR P14-P20, 2000, 51 p.
- Janin et al. 2002 : Janin (Th.), Taffanel (O. et J.), Boisson (H.), Chardenon (N.), Gardeisen (A.), Hérubel (Fl.), Marchand (G.), Montecinos (A.), Rouquet (J.), La nécropole protohistorique du Grand-Bassin II à Mailhac, Aude (VI-Ve s. avant notre ère), *Documents d'Archéologie Méridionale* 25, 2002, p. 65-122.
- Jannoray 1955 : Jannoray (J.), *Ensérune, contribution à l'étude des civilisations préromaines de la Gaule méridionale*. Paris 1955 (BEFAR, fasc. 181), 490 p.
- Kotarba 1998 : Kotarba (J.), Valros, "Le Pirou" (Hérault). Un exemple de l'apport des méthodes fines de lecture du sol en prospection pour la connaissance des sites de l'Âge du Fer. In : Mauné (S.) dir., *Recherches récentes sur les établissements ruraux protohistoriques en Gaule méridionale (IXe-IIIe s. av. J.-C.)*. Actes de la table ronde de Lattes (18 mai 1997). Éd. Monique Mergoïl, Montagnac 1998 (Protohistoire européenne, 2), p. 73-92.
- Kotarba, Pezin 1998 : Kotarba (J.), Pezin (A.), Les vestiges d'habitat du premier Âge du Fer du camp de Las Basses, Saint-André (Pyrénées-Orientales). In : Mauné (S.) dir., *Recherches récentes sur les établissements ruraux protohistoriques en Gaule méridionale (IXe-IIIe s. av. J.-C.)*. Actes de la table ronde de Lattes (18 mai 1997). Éd. Monique Mergoïl, Montagnac 1998 (Protohistoire européenne, 2), p. 159-173.
- Lauriol 1958 : Lauriol (J.), Les fonds de cabanes du Baous de la Salle à Bize, *Cahiers ligures de Préhistoire et d'Archéologie* 7, 1958, p. 16-51.
- Lauriol 1960 : Lauriol (J.), Traces d'habitat de la fin de l'Âge du Bronze final à Roucaude (Agel, Hérault), *Cahiers ligures de Préhistoire et d'Archéologie* 9, 1960, p. 128-138.
- Lauriol 1963 : Lauriol (J.), Trois nouveaux gisements du Bronze final à Bize (Aude), *Cahiers ligures de Préhistoire et d'Archéologie* 12, p. 131-141.
- Louis, Taffanel 1955 : Louis (M.), Taffanel (O. et J.), *Le premier Âge du Fer languedocien, I. Les habitats, Bordighera-Montpellier*. Éd. Inst. Int. Ét. Lig., 1955, 207 p.
- Louis, Taffanel 1958 : Louis (M.) Taffanel (O. et J.), *Le premier Âge du Fer languedocien, II. Les nécropoles à incinération, Bordighera-Montpellier*. Éd. Inst. Int. Ét. Lig., 1958, 262 p.
- Lugand, Bermond 2001 : Lugand (M.), Bermond (I.) dir., *Agde et le bassin de Thau, Carte Archéologique de la Gaule, 34/2*. Paris 2001, 448 p.
- Mauné 1998a : Mauné (S.), L'habitat rural dispersé des VIe et Ve s. av. J.-C. en Languedoc central : études de cas et perspectives. In : Mauné (S.) dir., *Recherches récentes sur les établissements ruraux protohistoriques en Gaule méridionale (IXe-IIIe s. av. J.-C.)*. Actes de la table ronde de Lattes (18 mai 1997). Éd. Monique Mergoïl, Montagnac 1998 (Protohistoire européenne, 2), p. 45-73.
- Mauné 1998b : Mauné (S.), Introduction. Un concept, une table ronde : la ferme protohistorique en Gaule méridionale. In : Mauné (S.) dir., *Recherches récentes sur les établissements ruraux protohistoriques en Gaule méridionale (IXe-IIIe s. av. J.-C.)*. Actes de la table ronde de Lattes (18 mai 1997). Éd. Monique Mergoïl, Montagnac 1998 (Protohistoire européenne, 2), p. 3-10.
- Mauné 1999 : Mauné (S.), Nouvelles découvertes d'établissements ruraux protohistoriques à Fontès (Hérault), VIe-Ve s. av. J.-C., *Archéologie en Languedoc* 23, 1999, p. 111-121.
- Mazière 2001 : Mazière (Fl.), L'occupation des sols dans la moyenne vallée de l'Orb à la fin de l'Âge du Bronze, *Documents d'Archéologie Méridionale* 24, 2001, p. 83-105.
- Mazière et al. 2001 : Mazière (Fl.), Olive (Ch.), Ugolini (D.), Esquisse du territoire de Béziers (VIe-IVe s. av. J.-C.). In : Martin Ortega (A.), Plana Mallart (R.) dir., *Territori politic i territori rural durant l'edat del ferro a la mediterrania occidental*. Actes de la taula rodona celebrada a Ullastret (25-27 de maig de 2000). Girona 2001, p. 87-113.
- Nickels et al. 1989 : Nickels (A.), Marchand (G.), Schwaller (M.), *Agde, la nécropole du premier Âge du Fer*. Éd. CNRS, Paris 1989 (*Revue Archéologique de Narbonnaise*, Suppl. 19), 498 p.
- Nuninger, Raynaud 1998 : Nuninger (L.), Raynaud (Cl.), La Vaunage (Gard) à l'Âge du Fer : questions de méthode et de traitement de la documentation archéologique. In : Mauné (S.) dir., *Recherches récentes sur les établissements ruraux protohistoriques en Gaule méridionale (IXe-IIIe s. av. J.-C.)*. Actes de la table ronde de Lattes (18 mai 1997). Éd. Monique Mergoïl, Montagnac 1998 (Protohistoire européenne, 2), p. 9-28.
- Olive 1999 : Olive (Ch.), Montfau (Magalas, Hérault). In : Ugolini (D.) coord., *PCR 14 et 15 Habitats proto-*

historiques du Languedoc occidental et du Roussillon. Ministère de la Culture, SRA Languedoc-Roussillon, 1999, p. 273-298.

Poupet 2000 : Poupet (P.), Éléments pour l'histoire du paysage au piémont du Cayla (Mailhac, France). In : Janin (Th.) dir., *Mailhac et le premier Âge du Fer en Europe occidentale*. ARALO, Lattes 2000 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 7), p. 185-194.

Prades, Arnal 1965 : Prades (H.), Arnal (J.), Le gisement du Pierras de l'Hermitage, Servian, Hérault, *Bull. Mus. Monaco* 12, 1965, p. 187-200.

Py 1993 : Py (M.) dir., *Dictionnaire des céramiques antiques (VII^e s. avant notre ère - VII^e s. de notre ère) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*. Lattes 1993 (Lattara, 6), 624 p.

Py, Vignaud 1998 : Py (M.), Vignaud (A.), Voie et habitat protohistorique de Peyrouse à Marguerittes (Gard), *Documents d'Archéologie Méridionale* 21, 1998, p. 181-196.

Rancoule, Rigal 1987 : Rancoule (G.), Rigal (M.), Exemples d'installations protohistoriques isolées en Minervois : Montbrun (Aude), Beaufort, Oupia (Hérault), *Bull. de la Soc. d'Études Scientifiques de l'Aude* 87, 1987, p. 15-20.

Rigal, Rancoule 2000 : Rigal (M.), Rancoule (G.), Oupia, Hérault : rapport de sauvetage, mai-juin 1986. In : *CRDM 2000, Trente ans de recherches du CRDM*. Olonzac 2000, p. 86-93.

Rouquette 1976 : Rouquette (D.), Une tombe protohistorique au Rec-de-Bragues à Florensac (Hérault),

Revue Archéologique de Narbonnaise 9, 1976, p. 203-210.

Taffanel 1960 : Taffanel (O. et J.), Deux tombes de chef à Mailhac (Aude), *Gallia* t. XVIII, 1960, p. 1-37.

Taffanel, Janin 1998 : Taffanel (O. et J.), Janin (Th.), *La nécropole du Moulin à Mailhac (Aude)*. Lattes 1998, (MAM 2), 394 p.

Thernot et al. 2004 : Thernot (R.), Bel (V.), Mauné (S.) dir., *L'établissement rural antique de Soumaltre (Aspiran, Hérault, Fouilles A75). Ferme, auberge, nécropole et atelier de potiers en bordure de la voie Cessero-Condatomagus (I^{er}-II^e s. ap. J.-C.)*. Éd. Monique Mergoïl, Montagnac 2004 (Archéologie et Histoire romaine, 13), 388 p.

Ugolini, Olive 1998 : Ugolini (D.), Olive (Ch.) et coll., La "ferme" protohistorique de Sauvian (Hérault) Casse-Diables, Zone 2 (Ve-IV^e s. av. J.-C.). In : Mauné (S.) dir., *Recherches récentes sur les établissements ruraux protohistoriques en Gaule méridionale (IX^e-III^e s. av. J.-C.)*. Actes de la table ronde de Lattes (18 mai 1997). Éd. Monique Mergoïl, Montagnac 1998 (Protohistoire européenne, 2), p. 93-120.

Verdin 1996-1997 : Verdin (Fl.), Coudounèu (Lançon de Provence, Bouches-du-Rhône) : une ferme grenier et son terroir au Ve s. av. J.-C., *Documents d'Archéologie Méridionale* 19-20, 1996-1997, p. 165-198.

Vignaud 2005 : Vignaud (A.), Une structure du premier Âge du Fer. In : Carozza (L.) dir., *La fin du Néolithique et les débuts de la métallurgie en Languedoc central : les habitats de la colline de Puech Haut à Paulhan, Hérault*. Centre d'Anthropologie, Toulouse 2005, p. 43-44.